

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 29 octobre 2026 / N° 1456 / PRIX 20 DA



Le chef de l'État préside une réunion de coordination P16

Collision meurtrière entre deux trains à grande vitesse au sud de Madrid

L'ALGÉRIE AUX CÔTÉS DE L'ESPAGNE DANS L'ÉPREUVE

L'Algérie s'associe au deuil de la Nation espagnole et lui exprime sa solidarité face à cette tragédie. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses condoléances au roi d'Espagne, Felipe VI. P3



Projet de résolution sur le Sahara occidental

WASHINGTON REVOIT SA COPIE AVANT LE VOTE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ P4



En partenariat avec un géant allemand

L'ALGÉRIE INVESTIT DANS LA HAUTE TECHNOLOGIE VACCINALE P3

29^e édition du Salon International du Livre d'Alger (SILA)

Une offre éditoriale exceptionnelle, 1560 maisons d'éditions présentes

C'est le début d'une magnifique aventure aussi bien littéraire, livresque que fabuleuse pour des millions d'amoureux du livre, mais également de ces milliers d'écoliers et d'écolières qui viendront à la Safex, aux Pins Maritimes, découvrir, durant onze jours d'expositions (28 octobre-7 novembre), les plus belles facettes de la 29^{eme} édition du SILA. P2



29^E ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER (SILA)

Une offre éditoriale exceptionnelle, 1560 maisons d'éditions présentes

Au 29^{ème} Sila, il y aura une offre éditoriale exceptionnelle, avec plus de 300.000 titres, annoncent les organisateurs.

PAR MAHDI B.

C'est le début d'une magnifique aventure aussi bien littéraire, livresque que fabuleuse pour des millions d'amoureux du livre, mais également de ces milliers d'écoliers et d'écolières qui viendront à la Safex, aux Pins Maritimes, découvrir durant onze jours d'expositions (28 octobre-7 novembre 2026) les plus belles facettes de la 29^{ème} édition du Salon international du livre d'Alger (SILA). Ce sera, comme les précédentes éditions, un raz de marée, un rush de milliers de mordus du livre, mais également de libraires et de commerçants qui se déplaceront pour acheter des ouvrages demandés un peu partout dans les villes du pays. C'est dire, en un mot comme en mille, que le SILA est un marché grandeur nature du livre, autant en direction des lecteurs avides de trouver des nouveautés, que des étudiants et chercheurs qui ne rateront pas l'occasion de fouiner dans les rayonnages de grandes maisons d'édition européennes, maghrébines et arabes. Bien sûr, le Business, guidera tout le monde, à commencer par les éditeurs algériens notamment, qui voudront vendre le plus possible leurs nouvelles (et dans la foulée les anciennes) parutions, alors que les grandes maisons d'éditions, en particulier celles des pays arabes, seront à la recherche de contrats importants pour des ventes en gros d'ouvrages scientifiques en arabe, et, dans le lot, quelques pépites de romans en arabe fort prisés

par la gent féminine. En fait, il y en aura durant la 29^{ème} édition du Salon international du livre d'Alger, pour tous les goûts et toutes les attentes des organisateurs comme des éditeurs et le public. Si la précédente édition avait attiré un peu plus de 6 millions de visiteurs, le SILA 2026 est bien parti pour établir des records, d'autant qu'il se déroulera durant les vacances d'automne. Il est donc fort loisible de prévoir de fortes foules dès ce jeudi à la Safex, lieu traditionnel du déroulement du SILA. Le thème de cette 29^{ème} édition est "Demain entre les pages d'un livre", un thème d'ailleurs fort suggestif, et qui tend, par une image subliminale, à donner la gageure au livre et à la lecture à un moment où les smartphones et le multimédia ont pratiquement conquis les rares espaces de lecture de la jeunesse algérienne, comme ceux des sixties. Quelques îlots de résistance subsistent à cette invasion de l'Intelligence artificielle et ses espaces imagés, et c'est ce que le SILA 2026 devra démontrer. Près de 1.567 maisons d'éditions de 51 pays sont présentes à cette édition dont l'invité d'honneur est l'Arabie Saoudite. Par ailleurs, cette 29^{ème} édition du Salon International du livre d'Alger a été inaugurée hier mercredi par le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri. Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a ainsi présidé au Palais des expositions la cérémonie d'inauguration officielle de



la 29^e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), organisée du 28 octobre au 7 novembre sous le haut patronage du président de la République. La cérémonie s'est déroulée en présence de membres du gouvernement et de représentants d'institutions et organismes nationaux et des représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie. Selon les organisateurs, plus de 6 millions de visiteurs venus de l'ensemble du territoire national sont attendus, avec une offre éditoriale exceptionnelle de 300.000 titres présentés par 1.625 exposants (nationaux, arabes et internationaux) issus de 51 pays. Quant à la surface d'exposition, elle est de plus de 46 000 m² pour offrir aux professionnels et au grand public un espace à la hauteur de l'événement. Une note des organisateurs explique par ailleurs que "le SILA articule chaque année sa programmation autour d'un double impératif : l'exigence intellectuelle et l'ouverture sur le

monde". À travers des rencontres d'auteurs et intellectuels, des hommages appuyés à la mémoire nationale et des espaces dédiés à la jeunesse, le salon favorise les rapprochements d'idées, l'innovation littéraire et l'émergence des talents de demain, indiquent les organisateurs. D'autre part et aux maisons d'éditions classiques, il y aura également la forte participation du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), qui prendra part à la 29^e édition du Salon international du livre d'Alger avec 15 nouvelles publications consacrées aux savoirs, au patrimoine et à la mémoire, selon un communiqué du HCA qui explique que "cette participation s'inscrit dans le cadre de son engagement constant en faveur de l'édition et témoigne de sa volonté de promouvoir la langue amazighe, de valoriser le patrimoine national et de favoriser la transmission des savoirs." Dans le rayon nouvelles publications, il faut retenir les titres de la maison d'édition El Oth-

mania, qui sera présente avec une dizaine de nouvelles publications dont celui du journaliste et écrivain Hocine Mzali (Le visage hideux des sionistes), ou Les Bâtisseuses de Chafika Abderrahim qui revient sur le travail des femmes pour la construction de l'Algérie. Il y aura également plusieurs nouveautés chez Al Qobya dont Les Mosquées d'Alger, Histoire intime de la Casbah de Mahdi Boukhalfa, qui revient également aux Editions Hibr avec un deuxième essai sur l'un des quartiers mythiques d'Alger avec "Bab El Oued : le temps des cicatrices". Manchourates Hibr seront également présentes avec plusieurs nouveautés dont Bou-Saada, il était une fois la Cité du Bonheur du journaliste et écrivain Mahdi Boukhalfa. Lors de ce 29^e SILA, des figures politiques, littéraires et intellectuelles d'Algérie et de l'étranger, aborderont de nombreux sujets liés à la littérature, au patrimoine, à l'histoire, au cinéma et autres thèmes liés à ce salon. ■

C'est parti !

PAR NASSIM TERKI

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a présidé, mercredi après-midi au Palais des expositions à Alger, la cérémonie officielle d'ouverture de la 29^e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Organisée du 28 octobre au 7 novembre sous le haut patronage du président de la République, cette nouvelle édition se tient sous le thème « Demain entre les pages d'un livre ». Elle réunit 1 567 maisons d'édition représentant 51 pays, confirmant la place du SILA parmi les grands rendez-vous culturels consacrés au livre et à l'édition. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence de membres du gouvernement, de représentants d'institutions et d'organismes nationaux, ainsi que de membres du corps diplomatique accrédité en Algérie. Le Royaume d'Arabie saoudite est l'invité d'honneur de cette 29^e édition. Sa participation s'inscrit dans le cadre de ce rendez-vous annuel qui rassemble éditeurs, auteurs et professionnels du livre autour de la production éditoriale et des échanges culturels. Prévu jusqu'au 7 novembre, le SILA accueille cette année des participants venus de 51 pays, avec un programme placé sous le signe de la lecture et de la place du livre dans la construction de l'avenir.

DÉSINFORMATION ET GUERRES HYBRIDES L'appel de Bouslimani aux médias

Face aux guerres hybrides et de 5^e génération, le ministre de la Communication Mohamed Bouslimani insiste sur la nécessité pour les médias nationaux d'adopter une posture proactive afin de déconstruire les récits colportés par des parties hostiles à l'Algérie. Dans un contexte international marqué par le développement des guerres hybrides, M. Bouslimani a appelé hier lors de son passage à l'émission « L'Invité du jour » de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, les médias nationaux « à faire preuve de vigilance, de professionnalisme et de mobilisation. » « Nous sommes en guerre médiatique. Nous devons être mobilisés », a-t-il déclaré, soulignant que les at-

taques informationnelles exigent désormais « une approche plus proactive », fondée sur l'anticipation, la vérification des faits et la diffusion rapide d'une information crédible. « L'ère de la réaction est révolue. Maintenant, il faut agir », a-t-il lancé. Le ministre a également dénoncé les campagnes hostiles à l'Algérie, évoquant notamment ce qu'il a qualifié de « nouveaux harkis », qu'il estime toujours actifs dans les opérations de déstabilisation médiatique. Il a fait référence, dans ce contexte, aux polémiques suscitées par les questions sécuritaires régionales, notamment celles liées au Niger, pour illustrer les enjeux de la circulation de l'information et les risques

de manipulation. Face à ces défis, il a insisté sur « la nécessité de renforcer le front interne », rappelant que l'unité nationale constitue un rempart essentiel contre les tentatives de déstabilisation. M. Bouslimani estime que la formation des professionnels de l'information était « un pilier indispensable à la modernisation de la presse nationale », a-t-il soutenu. Par ailleurs, et à l'approche de l'échéance électorale du 28 novembre, Mohamed Bouslimani a rassuré quant à la mobilisation des moyens nécessaires pour assurer une couverture médiatique dans de bonnes conditions, affirmant que « pour le 28 novembre, la presse sera au rendez-vous. » **M. K.**

L'EXPRESS


Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : **agence.rcgic@anep.com.dz**
Programation.rcgic@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

COLLISION MEURTRIÈRE ENTRE DEUX TRAINS
À GRANDE VITESSE AU SUD DE MADRID

L'Algérie aux côtés de l'Espagne
dans l'épreuve

Le ministre espagnol des Transports, Óscar Puente, évoque une « décision erronée » ayant conduit à la remise en circulation d'un train alors que la voie était occupée. La catastrophe, survenue près d'Urda, dans la province de Tolède, a fait plusieurs dizaines de morts et de blessés. L'Algérie s'associe au deuil de la Nation espagnole et lui exprime sa solidarité face à cette tragédie. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses condoléances au roi d'Espagne, Felipe VI, à la suite de cet accident.



L'Espagne est en deuil après une collision entre deux trains à grande vitesse survenue hier matin sur la ligne reliant Madrid à l'Andalousie. Le bilan provisoire communiqué par le président de la région de Castille-La Manche, Emiliano García-Page, fait état d'au moins 68 morts, dont 24 dans le train AVE de la compagnie nationale Renfe et 44 dans celui de l'opérateur privé Iryo. Cinquante-trois personnes ont été prises en charge à l'hôpital, parmi lesquelles 15 se trouvaient dans un état grave. Selon les informations communiquées par les autorités régionales, le train de la Renfe transportait 397 passagers, tandis que celui d'Iryo en comptait 147. Les circonstances précises de l'accident restent à établir, mais les premières explications du ministre des Transports, Óscar Puente, mettent en cause une erreur dans la gestion de la circulation après une défaillance du système de sécurité ferroviaire. Lors d'une conférence de presse organisée au centre de contrôle ferroviaire de l'ADIF, à la gare d'Atocha, à Madrid, Óscar Puente a qualifié l'accident de « collision par rattrapage », un scénario qu'il a jugé particulièrement improbable. Selon ses premières explications, une « décision erronée » aurait conduit à autoriser la reprise de la marche d'un train alors qu'un autre occupait encore la voie. Les faits se seraient déroulés en plusieurs étapes. Vers 8 h 30, une panne informatique a interrompu le fonctionnement du système de sécurité LZB

sur un tronçon de 63 kilomètres situé près d'Urda, dans la province de Tolède. Cette défaillance a entraîné l'arrêt automatique de six trains dans le secteur. Ce dispositif, utilisé en Espagne depuis 1992, permet de surveiller en continu la vitesse des trains et de contrôler leur circulation sur les lignes à grande vitesse. Lorsque le système est indisponible, la gestion du trafic est reprise par le centre de contrôle de l'ADIF. À 8 h 36, le centre aurait autorisé le train AVE à reprendre sa marche, alors qu'un signal rouge imposait l'arrêt en raison de la présence du train Iryo sur la même voie. Les deux convois circulaient en direction de Séville. Contrairement aux autres trains, auxquels il avait été demandé de circuler à vue, à une vitesse maximale de 40 km/h, l'AVE aurait poursuivi son trajet sur environ 25 kilomètres avant de percuter le train Iryo à 8 h 53. « On a donné un ordre erroné », a reconnu le ministre, précisant que la décision de reprendre la circulation n'avait pas été prise automatiquement par le système. Il a toutefois indiqué qu'aucune responsabilité individuelle n'était établie à ce stade et assuré que les trains avaient été localisés en permanence. Tout en reconnaissant la gravité des faits, Óscar Puente a défendu la fiabilité générale du réseau ferroviaire espagnol, qu'il estime comparable à celle des pays voisins. Cette déclaration ne dissipe toutefois pas les interrogations sur les procédures appliquées lors de la panne et sur les

conditions dans lesquelles la circulation a été rétablie. La catastrophe a rapidement ouvert un débat sur la sécurité ferroviaire et la responsabilité des autorités. Le Front large, coalition de gauche à laquelle appartiennent les quatre partis de Sumar représentés au gouvernement, a demandé que les responsabilités soient établies à tous les niveaux, y compris sur le plan politique. Dans un communiqué publié hier après-midi, la coalition a insisté sur la nécessité de faire toute la lumière sur les circonstances du drame. Elle a notamment réclamé un audit indépendant portant sur l'état du réseau ferroviaire et des services associés, estimant inacceptable la répétition d'accidents aussi graves sur les lignes à grande vitesse au cours d'une même année. Le chef du Parti populaire (PP, droite), Alberto Núñez Feijóo, a lui aussi réclamé des réponses. Lors d'une déclaration au siège de son parti, à Madrid, il a appelé à l'ouverture immédiate d'une enquête gouvernementale et d'une enquête judiciaire, dotées de tous les moyens nécessaires et conduites sans ingérence. S'il a estimé que le moment n'était pas encore venu de débattre des responsabilités politiques, il a souligné que les Espagnols étaient en droit d'obtenir des explications sur l'état de leurs infrastructures. Il a également exprimé sa solidarité avec les victimes et leurs familles, tout en saluant la mobilisation des administrations et des services de secours.

Y. R.

Le président Tebboune présente ses condoléances au roi d'Espagne

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, un message au roi d'Espagne, Felipe VI, dans lequel il lui a présenté ses sincères condoléances à la suite de la tragique collision de deux trains à Tolède, assurant sa Majesté ainsi que le peuple espagnol ami de sa sympathie et de sa solidarité. «Majesté, en cette douloureuse et difficile circonstance, alors que votre pays ami est endeuillé par la tragique collision de deux trains à Tolède, ayant fait de nombreuses victimes et plusieurs blessés,

je tiens à vous faire part, ainsi qu'au peuple espagnol ami, au nom de l'Algérie, peuple et gouvernement, et en mon nom personnel, de ma vive émotion, de ma profonde sympathie et de mon entière solidarité, alors que vous faites face aux conséquences douloureuses de ce tragique accident», lit-on dans le message de condoléances. «Tout en vous présentant, ainsi qu'aux familles des victimes et au peuple espagnol ami, mes sincères condoléances, je tiens à réitérer à votre Majesté, au gouvernement et au

peuple espagnols, ma pleine solidarité et ma sympathie dans cette épreuve particulièrement douloureuse. Tout en souhaitant un prompt rétablissement aux blessés, je demeure convaincu que votre gouvernement saura atténuer les conséquences de cette tragédie», a poursuivi le président de la République». «Je vous prie d'agréer, Majesté, l'expression de ma très haute considération et de mon profond respect», a conclu le président de la République.

EN PARTENARIAT AVEC UN GÉANT ALLEMAND

L'Algérie investit dans la haute technologie vaccinale

Dans le cadre de sa stratégie de souveraineté sanitaire, l'Algérie accélère ses investissements technologiques en partenariat avec les Allemands. Le ministre de l'Industrie pharmaceutique et le groupe public Sidal avancent dans les négociations pour l'acquisition d'une ligne de production de vaccins de dernière génération, destinée à répondre aux besoins du marché national et à soutenir les ambitions d'exportation vers l'Afrique. Le projet de souveraineté vaccinale de l'Algérie franchit une nouvelle étape. Poursuivant sa visite de travail en République fédérale d'Allemagne à la tête d'une délégation comprenant le directeur général et des cadres dirigeants du groupe Sidal, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri, s'est entretenu,

hier, au siège de Syntegon, entreprise spécialisée dans les systèmes de conditionnement et les équipements destinés à l'industrie pharmaceutique et biopharmaceutique. Cette réunion stratégique avait pour objectif de faire avancer les négociations relatives à l'acquisition d'une ligne de production de vaccins destinée au groupe public. Les discussions ont notamment porté sur le calendrier de livraison et les capacités de production envisagées. Ce projet s'inscrit dans la stratégie nationale visant à renforcer la production locale de vaccins, à couvrir les besoins du calendrier vaccinal national et à réduire la dépendance aux importations grâce à la maîtrise des différentes étapes de fabrication. Au-delà de la sécurité sanitaire nationale, l'Algérie entend également renforcer la pré-

sence de Sidal sur les marchés africains. En s'appuyant sur des partenariats technologiques avec des acteurs internationaux, cette initiative vise à développer les capacités industrielles du groupe public et à ouvrir de nouvelles perspectives d'exportation, notamment dans le cadre des programmes d'approvisionnement de l'UNICEF. Au cours de cette visite, Wassim Kouidri a également pu découvrir les dernières innovations technologiques développées par Syntegon, notamment des équipements automatisés destinés à améliorer les procédés de fabrication pharmaceutique. Cette démarche témoigne de l'intérêt porté aux technologies de pointe et à leur potentiel d'intégration dans le développement de l'industrie pharmaceutique nationale. ■

Éditorial
l'EXPRESS

UN PARTENARIAT
À RÉÉQUILIBRER

PAR BOUALEM B

Les relations économiques entre l'Algérie et l'Union européenne traversent une période charnière. Le partenariat, conclu il y a plus de vingt ans, doit être révisé au bénéfice des deux parties. L'Algérie a, en effet, renforcé son appareil industriel, élargi ses capacités de production et cherché à réduire sa dépendance aux hydrocarbures. Il est donc légitime qu'elle demande un cadre commercial plus juste, plus clair et mieux adapté aux réalités actuelles. Les déclarations du Premier ministre tchèque, Andrej Babiš, sur les restrictions européennes touchant certaines exportations algériennes rappellent que la question ne relève pas d'une simple querelle technique. Elle concerne la capacité de l'Algérie à vendre ses produits hors du secteur énergétique, à développer son industrie et à créer des emplois. Les exportations nationales se heurtent encore aux quotas, aux droits de douane et à des normes de plus en plus exigeantes. Le mécanisme européen d'ajustement carbone aux frontières ajoute une contrainte nouvelle. Il concerne notamment le fer, l'acier, le ciment, l'aluminium, les engrais, l'électricité et l'hydrogène. Ces filières représentent précisément les secteurs sur lesquels l'Algérie fonde une partie de son ambition de diversification. Leur exposition à ce dispositif impose des investissements dans la décarbonation, mais elle pose aussi une question d'équité entre des économies qui n'ont pas le même niveau de développement industriel. Les chiffres donnent la mesure du déséquilibre. En 2025, les échanges de marchandises entre l'Algérie et l'Union européenne ont atteint 43,4 milliards d'euros. Les produits minéraux, dominés par les hydrocarbures, ont représenté 93,2 % des importations européennes en provenance d'Algérie, tandis que les exportations européennes vers l'Algérie étaient largement composées de machines, d'équipements, de produits chimiques et de biens agroalimentaires. Cette structure montre que le volume des échanges ne suffit pas à mesurer la qualité d'un partenariat. L'Algérie fournit une énergie indispensable, mais elle souhaite aussi trouver sa place dans les chaînes industrielles, exporter des produits à plus forte valeur ajoutée et attirer des investissements créateurs de compétences. Un partenariat équilibré ne peut se limiter à l'achat de gaz d'un côté et à la vente de produits manufacturés de l'autre. La révision de l'accord d'association, entré en vigueur en 2005, répond à cette exigence. Le président Abdelmadjid Tebboune a demandé un réexamen clause par clause, afin que le texte reflète les transformations de l'économie nationale et protège la production locale. Cette démarche ne signifie pas une rupture avec l'Europe. Elle traduit plutôt la volonté de construire une relation fondée sur la réciprocité, l'investissement productif et le transfert de technologies. L'Algérie conserve naturellement le droit de réguler ses importations en fonction des besoins de son marché et de défendre ses entreprises. Cette position ne contredit pas la coopération. Elle vise à éviter qu'un accord conçu dans un contexte ancien ne devienne un frein au développement d'une économie qui cherche à produire davantage sur son territoire. L'heure est donc venue de passer d'un commerce largement déséquilibré à un véritable partenariat économique. L'Algérie a le droit d'exporter davantage que ses hydrocarbures. L'Europe a intérêt à soutenir cette évolution, car une Algérie industrielle, stable et prospère sera un partenaire plus fiable et plus utile. Le rééquilibrage des échanges n'est pas une concession demandée à Bruxelles. Il constitue la condition d'une coopération durable, bénéfique aux deux rives de la Méditerranée.

ALGER RENOUVE AVEC SES VOISINS AU SAHEL

Moscou salue une dynamique d'apaisement régional

Le chef de la diplomatie russe a mis en avant la solidité du partenariat stratégique entre Alger et Moscou, tout en saluant les avancées enregistrées par la diplomatie algérienne dans ses relations avec le Mali et le Niger.

La Russie réaffirme son attachement à son partenariat avec l'Algérie et souligne le rôle de cette dernière dans la recherche de solutions aux crises régionales. Lors d'une intervention consacrée aux relations bilatérales, le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a dressé un état des lieux de la coopération entre les deux pays, mettant en évidence sa profondeur historique, ses acquis et ses perspectives. Qualifiant l'Algérie de « deuxième partenaire de la Russie sur le continent africain », le responsable russe a rappelé les liens qui unissent les deux pays depuis la construction de l'État algérien moderne. Cette relation, a-t-il laissé entendre, conserve toute sa pertinence face aux enjeux actuels, notamment en matière de sécurité régionale et de gestion des flux migratoires irréguliers. Cette convergence s'inscrit dans le prolongement de la visite d'État du président Abdelmadjid Tebboune à Moscou, à l'issue de laquelle les deux

pays avaient signé une Déclaration de partenariat stratégique approfondi. Depuis, Alger et Moscou s'attachent à traduire leurs engagements en actions concrètes, à travers des mécanismes de concertation réguliers. La coopération énergétique occupe une place centrale dans les échanges entre les deux capitales. Sergueï Lavrov a indiqué avoir discuté récemment avec son homologue algérien des dossiers suivis par la commission intergouvernementale mixte. Le gaz et, plus largement, les questions énergétiques comptent parmi les domaines prioritaires de cette coopération, dans lesquels l'Algérie dispose d'une place importante sur les marchés internationaux. Les relations militaires constituent un autre pilier du partenariat. Le ministre russe a souligné l'importance des commissions bilatérales chargées de la coopération militaire, des équipements et des technologies de défense. Ces structures permettent aux deux pays de poursuivre leurs

échanges et d'adapter leur coopération aux évolutions des menaces sécuritaires. Mais c'est sur le dossier sahélien que les propos du chef de la diplomatie russe prennent une dimension particulière. Dans une région confrontée à une recrudescence des activités terroristes et à une instabilité persistante, Moscou considère la coordination entre les États de la région comme une nécessité. Sergueï Lavrov a exprimé sa satisfaction quant à l'évolution des relations entre l'Algérie et ses voisins sahéliens, en mettant notamment en avant les avancées avec le Niger et la normalisation des rapports avec le Mali. Le rétablissement des relations diplomatiques avec Bamako, matérialisé par le retour des ambassadeurs, ainsi que la reprise des liaisons aériennes commerciales entre les deux pays, constituent des signes tangibles de l'amélioration des rapports bilatéraux. Ces évolutions sont de nature à favoriser la reprise du dialogue et à rétablir les échan-



ges entre les deux pays. La perspective d'une visite à Alger du président de la transition malienne, le colonel Assimi Goïta, s'inscrit également dans cette dynamique. Pour les autorités russes, le rétablissement de relations de confiance entre les pays sahéliens représente un facteur important pour faire face aux défis sécuritaires qui dépassent les frontières nationales. L'appréciation exprimée par Moscou intervient alors que l'Algérie cherche à rétablir des canaux de dialogue avec ses voisins et à consolider son rôle dans la stabilisation de son environnement immédiat. La lutte contre le terrorisme, la sécurisation des frontières et la coordination régionale demeurent au centre de ces préoccupations. Au-delà des relations bilatérales, les déclarations de Sergueï Lavrov traduisent une convergence d'intérêts entre Alger et Moscou sur plusieurs

dossiers internationaux. Pour la Russie, l'Algérie demeure un partenaire important, aussi bien sur le plan énergétique que dans les questions de sécurité. Pour Alger, le maintien de cette coopération s'inscrit dans une politique de diversification des partenariats et de consolidation de ses alliances traditionnelles. Le rapprochement avec Bamako et le dégel avec Niamey offrent, dans ce contexte, des perspectives pour relancer la concertation régionale. Dans un Sahel fragilisé par les violences terroristes et les tensions politiques, la restauration du dialogue entre les États apparaît comme un enjeu majeur. En saluant les avancées diplomatiques algériennes, Moscou reconnaît l'importance des initiatives visant à rétablir les relations de voisinage et à favoriser une approche concertée des défis régionaux. **Y. R.**

Pour jeter la lumière sur les souffrances du peuple sahraoui Exposition artistique à l'ONU

Le siège des Nations Unies à New York accueillera fin octobre une exposition artistique et humanitaire intitulée « 50 ans, 50 visages : l'exil sahraoui – une vie de résilience ». Cette exposition mettra en lumière les souffrances du peuple sahraoui après cinq décennies de déplacement forcé et d'exil dans un contexte d'occupation marocaine continue et de processus de décolonisation au point mort au Sahara occidental. L'exposition est une initiative conjointe d'Oxfam International, de l'initiative « États-Unis pour le Sahara occidental » et d'Artistes pour le Sahara occidental, selon la plateforme « N'oublions pas le Sahara occidental ». Elle présentera 50 portraits accompagnés de témoignages de Sahraouis nés dans des camps de réfugiés ou ayant vécu l'exil, afin de mettre en lumière la dimension humaine de la cause sahraouie. L'exposition se tiendra dans le couloir « 1B Neck » du siège de l'ONU, en parallèle des débats du Conseil de sécurité sur le renouvellement du mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). Elle offrira aux diplomates et aux représentants des États membres de l'ONU l'occasion d'entendre des témoignages personnels illustrant l'impact de décennies d'exil et d'incertitude sur la vie des Sahraouis. Cette initiative vise à attirer l'attention sur les conséquences humaines de la poursuite du conflit et du déni du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, après plus de trente ans de la création de la MINURSO. Les organisateurs soulignent que les portraits et les témoignages reflètent la résilience du peuple sahraoui et son attachement indéfectible à ses droits légitimes. Ils mettent également en lumière le lourd tribut humain de l'échec persistant à parvenir à une solution politique et insistent sur la nécessité de mettre fin au colonialisme au Sahara occidental en permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination. **SPS**

PROJET DE RÉOLUTION SUR LE SAHARA OCCIDENTAL Washington revoit sa copie avant le vote du Conseil de sécurité

PAR NASSIM TERKI

Après les vives réactions du Front Polisario, les États-Unis ont présenté une deuxième version de leur projet de résolution sur le Sahara occidental, qui doit être soumis au vote du Conseil de sécurité le 31 octobre. Le nouveau texte assouplit plusieurs dispositions contestées, notamment celles relatives au plan d'autonomie marocain, au droit à l'autodétermination et à l'avenir de la MINURSO, sans remettre en cause l'orientation politique générale du projet initial. Les États-Unis ont revu plusieurs dispositions de leur projet de résolution sur le Sahara occidental après les réactions suscitées par une première mouture vivement contestée par le Front Polisario. La nouvelle version, qui doit être soumise au vote du Conseil de sécurité des Nations unies le 31 octobre prochain, apporte des changements sur plusieurs points sensibles, sans modifier fondamentalement l'approche défendue par Washington. La première mouture avait provoqué la colère de la partie sahraouie, qui avait notamment menacé de se retirer des négociations. Ces réactions visaient en particulier la place accordée au plan d'autonomie marocain et les dispositions envisagées pour l'avenir de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). La deuxième version marque une évolution dans la formulation de ces questions, même si les grandes lignes du projet initial sont

maintenues. Le premier changement concerne le plan d'autonomie marocain. Dans le « Draft zéro », celui-ci était présenté comme la « seule solution réalisable ». La nouvelle mouture retient désormais l'expression « solution la plus viable ». Cette formulation est moins exclusive et ne ferme pas de la même manière la porte aux autres issues possibles du conflit. Commentant cette évolution, le diplomate algérien Amar Belani relève un assouplissement de la formulation relative au plan d'autonomie. Le changement reste toutefois limité : le projet américain continue de privilégier cette proposition comme base des discussions sur le Sahara occidental. Autre évolution notable, le principe d'autodétermination, peu apparent dans la première version, est désormais mentionné aussi bien dans le préambule que dans le corps du texte. Cette référence réintroduit plus clairement un principe central dans le règlement de la question sahraouie, sans pour autant modifier l'orientation politique générale du projet américain. Les changements concernent également la mission des Nations unies. Dans la première mouture, les États-Unis proposaient de remplacer l'appellation MINURSO par celle de MINUSO, en supprimant la référence au référendum d'autodétermination. La mission aurait ainsi été redéfinie comme une opération des Nations unies consacrée à la recherche d'une solution politique au Sahara occidental. Le calendrier initial prévoyait une prolongation du man-

dat de la MINURSO de six mois, jusqu'au 30 avril 2027. La nouvelle mission devait ensuite prendre le relais jusqu'au 31 octobre 2027. La deuxième version change cette approche. Les États-Unis proposent désormais de prolonger le mandat de la MINURSO d'une année, jusqu'au 31 octobre 2027, et de reporter à cette échéance la réforme envisagée de la mission. Celle-ci conserverait donc son mandat actuel pendant une année supplémentaire, selon le calendrier proposé dans le nouveau texte. La nouvelle mouture assouplit également les exigences concernant les effectifs et les missions de la présence onusienne. La première version prévoyait une réduction de 50 % des effectifs, mais ce chiffre ne figure plus dans le nouveau projet. L'objectif de réduction n'est donc plus assorti du même seuil chiffré. Les États-Unis proposent désormais de laisser au secrétaire général des Nations unies le soin de présenter des recommandations sur la future structure de la mission. Ces propositions devront être soumises au Conseil de sécurité au plus tard le 1er janvier 2027. Le troisième paragraphe de la nouvelle version prévoit ainsi que l'évolution de la mission tienne compte des propositions du secrétaire général de l'ONU et de l'avancement du processus politique. Le texte conserve l'idée d'une réduction des effectifs, mais renvoie à une étape ultérieure la définition de ses modalités, en fonction des recommandations attendues et de l'évolution de la situation politique.

Pour Amar Belani, ancien secrétaire général du ministère algérien des Affaires étrangères, les modifications apportées à la deuxième mouture corrigent plusieurs dispositions contestées du premier projet, sans en changer l'orientation générale. « Le Draft 1 corrige plusieurs dispositions inacceptables du Draft 0, sans renverser, toutefois, l'orientation politique générale du projet de résolution », souligne le diplomate algérien. Il résume les principaux changements autour de trois points : « assouplissement de la formulation sur l'autonomie, réaffirmation du principe d'autodétermination et recul du calendrier imposé à la MINURSO ». Ces évolutions montrent que plusieurs dispositions de la première version ont été revues, notamment celles relatives à la formulation du plan d'autonomie et au calendrier de transformation de la mission onusienne. Elles ne signifient cependant pas que Washington renonce à son approche initiale, qui place le plan marocain au centre des discussions. Les négociations se poursuivent désormais sur la base de cette deuxième mouture afin d'aboutir à une version définitive, qui sera soumise au vote du Conseil de sécurité des Nations unies le 31 octobre prochain. Les derniers échanges devront permettre de déterminer quelles dispositions seront conservées dans le texte final, alors que le principe d'autodétermination et l'avenir de la MINURSO restent au cœur des enjeux liés au règlement de la question du Sahara occidental. ■

AGRICULTURE DE MONTAGNE ET ÉCONOMIE RURALE

Les autorités appelées à adopter la Déclaration de Skikda

Le premier colloque national sur l'agriculture de montagne organisé par l'Union nationale des agronomes (UNA) les 24 et 25 octobre dernier à Skikda s'est conclu par l'adoption de plusieurs recommandations stratégiques sensées promouvoir la filière. L'Union nationale des agronomes (UNA) a exhorté des autorités, d'adopter la Déclaration de Skikda comme référence pour l'action conjointe et les transformer en programmes et projets de terrain exécutables, en vue de réaliser un développement montagnard durable et équilibré.

PAR MERIEM K.

Les professionnels du monde agricole ont mis en avant le rôle que peut jouer l'agriculture de montagne dans la sécurité alimentaire. Les agronomes ont appelé à réhabiliter l'agriculture de montagne pour en faire une véritable opportunité économique et une source de création de richesse, dépassant ainsi l'image d'un simple « espace vulnérable » dépendant des subventions, à travers la réévaluation du potentiel végétal et animal de chaque région. Pour concrétiser cette vision, les spécialistes ont mis en avant l'importance de soutenir les coopératives et organisations professionnelles considéré comme un véritable pivot du développement local. Une dynamique qui s'appuie sur la promotion d'une agriculture biologique et durable par la mise en place de cadres réglementaires, de mécanismes de labellisation et de contrôle adaptés, la préservation des variétés locales, la rationalisation de l'utilisation de l'eau, la protection de la fertilité des sols et l'encouragement des cultures adaptées aux conditions montagnardes. L'UNA a par ailleurs, appelé à la création d'une Haute instance nationale pour le développement des zones montagneuses. Cette institution aura pour mission de coordonner les politiques et les programmes sectoriels, de suivre les projets et de garantir l'intégration entre le développement socio-économique et la protection de l'environnement. Elle a également appelé à l'activation du cadre juridique à travers l'accélération de la promulgation des textes réglementaires nécessaires, la révision de la composition, des prérogatives et des modes de fonctionne-



ment du Conseil National de la Montagne, ainsi que l'actualisation du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) de manière à prendre en compte les spécificités et les besoins de ces régions. Sur le plan économique et financier, il est préconisé de créer un fonds spécial dédié au développement de l'agriculture de montagne. Ce fonds garantirait un financement durable pour les projets de production, de reboisement, de transformation, de stockage et de commercialisation, tout en soutenant les petits agriculteurs, les coopératives et les micro-entreprises. Parallèlement, des mesures incitatives spécifiques à l'investissement en montagne doivent être instituées, dont la facilitation de l'accès au financement, l'accompagnement des investisseurs, et l'encouragement des partenariats et du transfert de technologie, et ce

dans le respect de la protection des forêts, des sols, de l'eau et de la biodiversité. L'accent a également été mis sur l'autonomisation des femmes rurales et des jeunes. Un levier essentiel pour maintenir les populations dans les zones montagnardes et freiner l'exode rural, estime l'UNA. Pour y parvenir, il est préconisé de renforcer la formation, le financement et l'accompagnement des projets ainsi que des coopératives, tout en diversifiant les opportunités d'emploi local. De plus, l'UNA a plaidé pour l'adoption d'un programme ambitieux de valorisation des produits de terroir, tout en reliant les producteurs aux marchés nationaux et internationaux, et encourageant la labellisation géographique et les certificats de qualité pour les produits d'excellence.

Un programme pour la prévention des feux de forêts

Afin de protéger l'écosystème forestier face à la menace des incendies qui ravagent de vastes superficies, l'UNA a appelé à la mise en place d'un programme intégré de prévention et de gestion des risques. Ce dispositif s'articule autour de la prospective, de l'alerte précoce, de la surveillance, de l'organisation des interventions, de la protection des biens, de l'assurance contre les dommages et de la réhabilitation des zones touchées. Par ailleurs, l'accent a été mis sur l'adoption de programmes durables de reboisement et de restauration des écosystèmes. Sur le plan de la recherche scientifique, l'UNA préconise de faire de l'université une plateforme de partenariat entre la connaissance et l'ap-

plication, pour transformer la recherche en solutions concrètes pour les régions montagnardes. Cela passe par la création d'un réseau national et d'équipes de recherche pluridisciplinaires, l'implantation de laboratoires et de champs expérimentaux sur le terrain, l'intégration de spécialités dédiées dans les cursus de Master et Doctorat, ainsi que le lancement d'une revue scientifique spécialisée. Il s'agit également de renforcer la formation continue et du transfert de technologie, en encourageant la coopération internationale, les missions d'étude et l'adoption de technologies avancées comme la numérisation, l'intelligence artificielle, la télédétection et les SIG pour optimiser la production, la gestion des ressources et la prévention des risques. Pour concrétiser ces ambitions, les agronomes préconisent la création d'un fonds dédié à la recherche appliquée en génie rural. Parallèlement, le rôle de l'ingénieur agronome doit être revalorisé en l'associant directement aux décisions politiques, à l'accompagnement du secteur et à l'évaluation des projets, une dynamique qui s'appuiera sur la création d'un Conseil national des ingénieurs agronomes. Sur le plan opérationnel, la mise en œuvre de ces recommandations reposera sur des plans d'action locaux assortis d'objectifs précis, de calendriers et de financements identifiés, sous la supervision d'un mécanisme national de suivi et d'évaluation. Enfin, l'UNA a exhorté des autorités compétentes, d'adopter la Déclaration de Skikda comme référence pour une action conjointe et les transformer en programmes et projets de terrain exécutables, en vue de réaliser un développement montagnard durable et équilibré. ■

GRIPPE SAISONNIÈRE

Plus de 2 millions de doses pour la campagne de vaccination

Le ministère de la Santé a lancé, mardi, la campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière pour la saison 2026-2027, dans le cadre de ses efforts visant à renforcer le système national de prévention et à améliorer la sécurité sanitaire. Cette campagne préventive vient « consacrer la volonté des pouvoirs publics d'enrayer le virus de la grippe saisonnière et d'éviter toute pression potentielle sur les structures de santé, en interrompant la chaîne de transmission et en protégeant les catégories vulnérables les plus exposées aux complications graves », a indiqué le ministère. A cette occasion, le Directeur général de la prévention et de la promotion de la santé, Djamel Fourar,

a fait état de la disponibilité de plus de deux millions de doses de vaccin pour cette saison dont « 1,6 million ont été distribuées au préalable aux différentes structures de santé de proximité et aux établissements hospitaliers à travers le territoire national, afin d'en garantir la disponibilité immédiate ». M. Fourar a précisé que cette campagne repose sur un vaccin produit localement, fruit d'un « partenariat stratégique engagé depuis deux ans entre le groupe Saida et les Laboratoires Abbott », illustrant ainsi « la volonté nationale de renforcer la souveraineté pharmaceutique et sanitaire ». La campagne cible les catégories vulnérables, notamment les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes âgées atteintes de ma-

ladies chroniques, les enfants souffrant de maladies chroniques, les personnes atteintes d'obésité sévère et les femmes enceintes, ainsi que les pèlerins et les professionnels de la santé. De son côté, le Directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie, Fawzi Derrar, a souligné l'importance de se faire vacciner dès à présent, rappelant que le corps humain a besoin d'environ trois semaines pour développer une immunité suffisante et efficace. Il a mis en garde contre la tendance à reporter la vaccination jusqu'au mois de janvier, expliquant « qu'il s'agit d'un calendrier tardif qui réduit l'efficacité préventive du vaccin, car il coïncide avec le pic épidémique ». Il a aussi insisté sur le fait que « la réussite de la campagne repose sur le renforcement de

l'immunité au sein de la société afin de freiner la propagation du virus ». Pour sa part, le Directeur général de l'Institut national de santé publique (INSP), Yazid Aoudia, a mis en avant le rôle essentiel de la sensibilisation, saluant la contribution des médias aux efforts consentis dans ce domaine. Il a expliqué que la vaccination vise avant tout à « prévenir les infections virales, à réduire leur gravité, à faire baisser les taux de mortalité et à prévenir les complications liées aux maladies chroniques », alertant que « la grippe saisonnière demeure une maladie susceptible de provoquer de graves problèmes de santé chez les catégories concernées lorsque les mesures de prévention sont négligées ». ■

Accidents de la route

3 décès et 259 blessés en 24 heures

Trois personnes sont décédées et 259 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus au cours des dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Les accidents mortels ont été enregistrés dans les wilayas de Constantine (une personne décédée et trois autres blessées), de Relizane (une personne décédée et deux autres blessées) et de M'Sila, où un enfant a trouvé la mort, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus dans la wilaya de Naâma pour prodiguer les premiers secours à trois personnes incommodées par le monoxyde de carbone (CO). S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte, les unités de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 22 incendies ayant touché le couvert végétal dans plusieurs wilayas. Au total, les unités de la Protection civile ont effectué 3.507 interventions durant la période allant du 27 au 28 octobre, jusqu'à 8h00, soit une intervention toutes les 24 secondes. Ces interventions comprennent notamment 2.440 évacuations sanitaires et 535 opérations diverses, selon le même bilan.

Hydrocarbures

L'Algérie **exporte** 3,4 millions de barils de produits pétroliers vers huit pays

L'Algérie a exporté neuf cargaisons exceptionnelles de produits pétroliers transportés par voie maritime, pour un volume total de 3,4 millions de barils, entre janvier et fin septembre 2026. Ces expéditions ont concerné huit pays, dont le Sultanat d'Oman, l'Égypte et la Libye, selon les données de l'unité de recherche énergétique.



FATIHA A.

Sur les neuf premiers mois de 2026, les exportations algériennes de produits pétroliers ont atteint une moyenne d'environ 298.000 barils par jour, contre 310.000 barils par jour durant la même période de 2025. Le Sultanat d'Oman s'est hissé en tête des destinations de ces cargaisons exceptionnelles, avec environ 1,4 million de barils réceptionnés en septembre 2026. Il s'agit de la deuxième livraison de ce type depuis de nombreuses années, après une cargaison de moindre volume expédiée en décembre 2025, la première enregistrée depuis au moins 2017. L'Indonésie arrive en deuxième position, avec deux

cargaisons totalisant 960.000 barils. La première, d'un volume de 199.000 barils, a été expédiée en avril, tandis que la seconde, de 761.000 barils, a été livrée en août. Ces expéditions marquent une reprise des livraisons vers ce pays, pour la première fois depuis juin 2022. Les États-Unis ont, pour leur part, réceptionné une cargaison de plus de 313.000 barils en août 2026, la première depuis mars 2023. La Bulgarie a également importé plus de 256.000 barils en mai, une première depuis septembre 2020. D'autres destinations ont été concernées par ces expéditions. La Libye a reçu une cargaison d'essence de 251.000 barils en avril, pour la première fois depuis octobre 2024. Taïwan a réceptionné 124.000 barils en septembre, une première depuis juillet 2023. L'Égypte a, de son côté, importé plus de 44.000 barils en juin 2026, pour la première fois depuis avril 2020, tandis que la Gui-

née a reçu une cargaison de plus de 24.000 barils en juillet, une première depuis janvier 2021. En parallèle, la Corée du Sud s'est maintenue au premier rang des importateurs de produits pétroliers algériens durant les neuf premiers mois de 2026, avec une moyenne de 61.000 barils par jour, contre 86.000 barils par jour sur la même période de 2025. Les États-Unis occupent la deuxième place, avec des importations moyennes de 58.000 barils par jour, contre 63.000 barils par jour un an auparavant. Le Japon arrive en troisième position, avec 28.000 barils par jour. La Belgique se classe au quatrième rang, avec une moyenne de 26.000 barils par jour, contre 22.000 barils par jour durant la même période de 2025. La France complète le classement des cinq principaux importateurs, avec 19.000 barils par jour, contre 16.000 barils par jour sur la période correspondante de l'année précédente.

Entrepreneuriat

L'ANGEM et l'EHEC de Koléa **signent** une convention de coopération

L'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) et l'École des hautes études commerciales de Koléa (EHEC) ont signé une convention de coopération visant à promouvoir la culture entrepreneuriale auprès des étudiants et à les informer sur les mécanismes de financement et d'accompagnement destinés aux porteurs de projets, a indiqué l'Agence. La cérémonie de signature s'est déroulée sous la supervision de la directrice générale de l'ANGEM, Souad Ben Djamil, et de la directrice de l'EHEC, Amel Kacemi. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux institutions et de l'encouragement des étudiants à concrétiser

leurs idées en projets économiques. À cette occasion, Mme Ben Djamil a animé une conférence au profit des étudiants, au cours de laquelle elle a présenté les missions de l'Agence et son rôle dans le soutien à l'initiative entrepreneuriale et l'accompagnement des porteurs de projets. Des vidéos mettant en lumière des exemples de réussite de bénéficiaires du dispositif du microcrédit ont également été projetées, illustrant leur capacité à transformer leurs idées en projets économiques viables. La rencontre a également été marquée par l'inauguration d'un bureau de l'ANGEM au sein de l'école, afin de rapprocher ses services des étudiants et de leur permettre de mieux connaître

les opportunités de financement et d'accompagnement disponibles. Par ailleurs, la direction générale de l'ANGEM entend renforcer la présence de l'Agence dans le milieu universitaire, à travers l'intensification des actions de sensibilisation et d'information menées par ses antennes de wilaya au niveau des universités et des grandes écoles. Ces initiatives visent à faire connaître le dispositif du microcrédit, ses mécanismes de financement et d'accompagnement, tout en valorisant les expériences réussies, dans le but d'encourager les étudiants à lancer leurs propres projets et de consolider leur esprit entrepreneurial.

F.A.

AAPI

Rekkache plaide pour un investissement axé sur la production, l'emploi et les exportations

Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a présenté, mardi à Doha (Qatar), l'expérience de l'Algérie dans la réforme de son système d'investissement, à travers la modernisation du cadre juridique, la numérisation des services, la simplification des procédures administratives et la facilitation de l'accès au foncier économique, indique un communiqué de l'Agence, selon l'APS. Intervenant lors d'une table ronde de haut niveau intitulée «Accompagner une nouvelle ère d'investissement : le rôle des agences de promotion de l'investissement et des zones économiques spéciales», tenue dans le cadre des travaux du Forum mondial de l'investissement 2026 (25-27 octobre), en présence de l'ambassadeur d'Algérie auprès de l'Etat du Qatar, Salah Attia, M. Rekkache a précisé que les mutations profondes que connaît l'investissement mondial

imposent des défis qui dépassent la simple attraction des investisseurs pour englober la concrétisation des projets et la mise en place d'écosystèmes productifs intégrés, mettant en relief l'expérience algérienne dans la réforme de son système d'investissement et le développement des mécanismes d'accompagnement des projets. Dans ce sillage, il a mis en avant la complémentarité des rôles entre les institutions algériennes chargées de l'investissement, l'AAPI étant investie des missions de promotion de la destination Algérie, de ciblage des investisseurs et de développement des partenariats, tandis que le Guichet unique national de l'investissement assure le traitement des procédures et des décisions liées aux projets. S'agissant des zones économiques spéciales (ZES), M. Rekkache a souligné l'importance de leur développement en tant qu'écosystèmes productifs intégrés reposant sur les infrastructures, l'énergie, les ser-

vices logistiques et les compétences humaines, tout en étant liées aux fournisseurs locaux, aux chaînes de valeur et aux marchés internationaux. Le succès de ces zones, a-t-il relevé, ne se limite pas à l'attraction des investissements, mais s'étend au renforcement des liens avec l'économie nationale, au développement de la sous-traitance locale, au transfert de technologie, à la hausse des exportations et à la diversification de la production. M. Rekkache a, en outre, insisté sur la nécessité de revoir les critères d'évaluation de la performance des agences de promotion de l'investissement, précisant que le nombre de projets enregistrés et le volume des investissements annoncés, bien qu'importants, ne suffisent pas à eux seuls à mesurer les résultats réels, lesquels doivent inclure les projets entrés en phase de production, la valeur ajoutée créée, les emplois générés, le transfert technologique et le développement des exporta-

tions. Cette table ronde a été co-organisée par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'Association mondiale des agences de promotion des investissements (WAIPA), l'Alliance mondiale des zones économiques spéciales (GASEZ) et l'Agence de promotion de l'investissement du Qatar (Invest Qatar), dans le but d'échanger les expertises pour renforcer les capacités des agences de promotion et des ZES à attirer les investissements et à préserver leur compétitivité face aux mutations de l'investissement mondial. La rencontre a, par ailleurs, abordé les opportunités d'attraction des investissements directs étrangers (IDE) liés à l'intelligence artificielle, ainsi que les moyens d'exploiter cette technologie pour optimiser la performance des agences de promotion de l'investissement et des ZES et améliorer les services proposés aux investisseurs.

R.E.

Tourisme thermal

Un levier de développement local et de création d'emplois

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a souligné mardi à Guelma «l'importance du tourisme thermal dans l'activité économique, son rôle dans la dynamisation du développement local, la promotion des investissements et la création d'emplois», selon l'APS. Intervenant lors de la cérémonie de clôture du forum national de deux jours dédié au tourisme thermal, qu'elle a présidée aux côtés du wali, Samir Chibani, Mme Meddahi a rappelé, dans son discours, les directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à promouvoir le tourisme intérieur et à donner à la destination Algérie la place qui lui revient.

La ministre a considéré que les recommandations de ce forum national «seront l'une des bases de la feuille de route à tracer pour le développement du tourisme thermal, et un référentiel pratique dans le processus de modernisation de la gestion des stations thermales, de développement des services, d'encouragement de l'investissement dans ce domaine, de promotion et de commercialisation du produit thermal national au niveau local et international».

Mme Meddahi a supervisé, dans le cadre du programme de la deuxième journée de cette rencontre, un atelier intitulé «Investissement, financement et développement de l'activité thermique», au cours duquel ont été abordés les mécanismes de stimulation de l'investissement, la mobilisation des financements et le développement des établissements thermaux.

Lundi, la ministre avait supervisé l'ouverture des travaux du forum national sur le tourisme thermal qui a réuni des experts du domaine touristique, algériens et étrangers venus d'Italie, de Chine et d'Azerbaïdjan, en présence de plusieurs diplomates accrédités en Algérie.

Elle avait également visité, sur la place faisant face à la cascade naturelle de Hammam Debagh, une riche exposition de produits de l'artisanat.

R.E.

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

L'INAPI **renforce** la sensibilisation à la protection de l'innovation

À l'occasion de la Journée mondiale des examinateurs en propriété industrielle, l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), en collaboration avec le Bureau extérieur de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) en Algérie, lance la deuxième édition du concours « Ensemble, examinons... Ensemble, protégeons l'innovation ».



FATIHA A.

Destinée notamment aux étudiants, aux innovateurs et aux entrepreneurs, cette initiative vise à faire découvrir les missions des examinateurs et à sensibiliser le public aux mécanismes de protection des brevets et des marques. «La protection de la propriété industrielle constitue un levier important pour encourager la créativité, valoriser les inventions et accompagner le développement des activités économiques innovantes. C'est dans cette perspective que l'INAPI, en collaboration avec le Bureau extérieur de l'OMPI en Algérie, organise la deuxième édition du concours « Ensemble, examinons... Ensemble, protégeons l'innovation », dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale des examinateurs en propriété industrielle», indique l'INAPI. Cette initiative entend mettre en lumière le rôle des examinateurs en propriété industrielle, dont le travail contribue à l'application des procédures de protection des inventions et des signes distinctifs. À travers l'examen des demandes de brevets et des marques, ces professionnels participent à la sécurisation des droits de propriété industrielle et à la préservation des intérêts des innovateurs et des entreprises. Au-delà de la valorisation de ce métier, le concours vise à rapprocher le grand public des différentes étapes de l'examen en propriété industrielle, un domaine qui demeure parfois méconnu, malgré son importance pour les por-

teurs de projets, les chercheurs et les opérateurs économiques. Il offre ainsi aux participants la possibilité de mieux comprendre les principes qui encadrent la protection des créations et les démarches nécessaires à la reconnaissance des droits qui leur sont associés. Le concours repose sur une démarche pédagogique permettant aux participants de s'initier, à travers une expérience simplifiée, à l'examen des brevets d'invention et des marques. Cette approche leur permettra de découvrir certaines des missions assurées par les examinateurs et de mieux appréhender les enjeux liés à l'évaluation des demandes de protection. Pour les brevets d'invention, la démarche d'examen s'inscrit dans un processus visant notamment à apprécier les conditions de brevetabilité d'une invention, selon les critères prévus par la réglementation applicable. Pour les marques, l'examen permet d'évaluer la demande au regard des exigences légales encadrant leur enregistrement. Ces procédures jouent un rôle essentiel dans l'organisation du système de propriété industrielle et dans la clarification des droits attachés aux innovations et aux signes commerciaux. En permettant au public de se familiariser avec ces mécanismes, l'initiative entend favoriser une meilleure compréhension de la propriété industrielle et de son utilité concrète. Elle contribue également à souligner l'intérêt, pour les entrepreneurs et les innovateurs, de prendre en compte la protection de leurs créations dès les premières étapes de leurs projets. L'ouverture du

concours aux étudiants, aux porteurs de projets, aux entrepreneurs et aux innovateurs répond à la nécessité de diffuser une culture de la propriété industrielle auprès des différentes catégories susceptibles de produire, de développer ou de commercialiser des innovations. Pour les étudiants et les chercheurs, la connaissance des mécanismes de protection peut contribuer à une meilleure valorisation des résultats de la recherche. Pour les entrepreneurs, la maîtrise des règles relatives aux brevets et aux marques représente un élément important dans la construction d'une stratégie de développement et dans la préservation des actifs immatériels de leur entreprise. La protection de la propriété industrielle intervient également dans la consolidation de la compétitivité des entreprises, en leur permettant de mieux encadrer l'exploitation de leurs inventions et de distinguer leurs produits et services sur le marché. Elle participe ainsi à la création d'un environnement plus favorable à l'investissement, à la recherche-développement et à l'émergence de nouvelles initiatives économiques. À travers cette deuxième édition, l'INAPI et le Bureau extérieur de l'OMPI en Algérie entendent donc promouvoir une approche accessible et participative de la propriété industrielle, tout en attirant l'attention sur l'importance du travail des examinateurs dans la protection de l'innovation. Des prix symboliques seront décernés aux meilleurs participants afin de récompenser leur implication dans cette expérience.

Marchés pétroliers

UBS relève ses prévisions de prix du Brent jusqu'au **troisième trimestre 2027**

La banque d'investissement suisse UBS a revu à la hausse ses prévisions de prix du pétrole jusqu'au troisième trimestre 2027, dans un contexte marqué par les perturbations persistantes des approvisionnements en provenance du Moyen-Orient et les incertitudes géopolitiques. Le Brent devrait ainsi atteindre 110 dollars le baril à la fin de 2026, contre 100 dollars précédemment anticipés. Les prix du pétrole devraient se maintenir à des niveaux élevés au cours des prochains mois, malgré une amélioration récente de la situation des approvisionnements, selon un rapport de la banque d'investissement suisse UBS, consulté par la plateforme spécialisée « Attaqa ». D'après cette analyse, les flux pétroliers en provenance du Moyen-Orient n'ont pas encore

retrouvé leur niveau normal, en dépit des progrès enregistrés dernièrement. Parallèlement, les stocks mondiaux de pétrole ont enregistré une forte baisse, alors que les opérations de prélèvement sur les réserves stratégiques, largement prévues dans les engagements annoncés, sont arrivées à leur terme. Dans ce contexte, UBS a relevé ses prévisions pour le brut de référence européen, le Brent, anticipant désormais un prix de 110 dollars le baril à la fin de l'année 2026, contre 100 dollars dans ses estimations précédentes. La révision concerne également les perspectives pour les trois premiers trimestres de 2027. UBS prévoit désormais un prix moyen du Brent de 95 dollars le baril au premier trimestre, contre 90 dollars auparavant. Pour le deuxième trimestre, couvrant la période d'avril à juin, la

banque anticipe un prix de 90 dollars le baril, contre une précédente estimation de 85 dollars. Au troisième trimestre, de juillet à septembre, le cours devrait s'établir à 85 dollars le baril, contre 80 dollars dans les prévisions antérieures. Ces ajustements traduisent les anticipations de la banque concernant l'évolution de l'équilibre entre l'offre et la demande, dans un environnement où les incertitudes liées aux approvisionnements et les tensions géopolitiques continuent de peser sur les perspectives du marché pétrolier. Concernant le brut américain West Texas Intermediate (WTI), UBS a également ajusté ses anticipations en élargissant à 10 dollars le baril l'écart de prix avec le Brent pour décembre 2026. Pour l'ensemble de l'année 2027, la banque maintient toutefois cet écart à 4 dol-

lars le baril. Le rapport souligne par ailleurs que la courbe des contrats à terme sur le pétrole demeure orientée à la baisse. Dans ces conditions, les prévisions d'UBS pour le Brent en décembre 2026 restent supérieures aux cours actuellement observés sur le marché. En revanche, ses estimations pour 2027 sont globalement alignées sur les prix en vigueur, voire légèrement inférieures. L'évolution des cours au cours des prochains trimestres dépendra notamment du rétablissement des flux pétroliers du Moyen-Orient, de la reconstitution des stocks mondiaux et de l'évolution de la situation géopolitique. Ces facteurs continueront de jouer un rôle déterminant dans les perspectives du marché international des hydrocarbures.

R.E.

Exportations agroalimentaires

L'AHK Algérie explore les opportunités des marchés africains

L'AHK Algérie organisera, le 2 novembre prochain, un webinaire consacré aux perspectives d'exportation des produits agroalimentaires algériens vers le continent africain, avec un accent particulier sur quatre marchés prioritaires : le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et l'Afrique du Sud. «La Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK Algérie) poursuit ses initiatives visant à accompagner les entreprises algériennes dans leur développement à l'international. Dans cette perspective, elle organisera, le 2 novembre 2026 à partir de 10h00, un webinaire en ligne consacré aux opportunités d'exportation des produits agroalimentaires algériens vers les marchés africains, destiné à ses membres adhérents» a indiqué hier l'AHK Algérie dans un communiqué.

Cette rencontre sera l'occasion d'examiner le potentiel commercial du continent africain et d'identifier les débouchés susceptibles de favoriser le développement des exportations nationales dans le secteur agroalimentaire. Les échanges porteront notamment sur les perspectives offertes par les marchés africains, les opportunités accessibles aux opérateurs algériens ainsi que les possibilités de renforcement de leur présence commerciale à l'échelle continentale.

Une attention particulière sera accordée à quatre pays considérés comme prioritaires dans le cadre de cette démarche, à savoir le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et l'Afrique du Sud. L'objectif est de mettre en lumière les perspectives commerciales propres à ces marchés et d'aider les entreprises algériennes à mieux cerner les possibilités de développement de leurs activités à l'export.

À travers cette initiative, l'AHK Algérie entend contribuer à une meilleure connaissance des marchés africains et à l'identification de nouvelles opportunités de croissance pour les opérateurs nationaux. Le secteur agroalimentaire, qui dispose de perspectives de développement à l'international, représente en effet un domaine important pour la diversification des exportations algériennes et le renforcement de leur présence sur de nouveaux marchés. Ce webinaire s'inscrit ainsi dans une dynamique de prospection et d'ouverture commerciale, visant à encourager les entreprises algériennes à explorer davantage les débouchés africains et à consolider leur positionnement sur le continent.

F.A.

ORAN

Relogement de 36 familles

Après l'évacuation des logements précédemment occupés par les familles bénéficiaires, les services de la commune d'Oran ont fermé et sceller les accès principaux des immeubles qui ne peuvent pas être démolis. D'autres bâtiments ont, quant à eux, été démolis.



Trente-six (36) familles, qui possèdent dans des immeubles classés en zone rouge et menaçant ruine à Oran, ont été relogées, mardi, à-on avisé auprès des services de la wilaya. Cette opération, supervisée par les autorités locales, concerne les familles qui résidaient dans des sites localisés au niveau du 25, rue de la Mosquée Al-Aqsa, à Zaouia Nouar Khedidja, au 24, rue Houas Louafi, dans la délégation communale de Sidi El Bachir (ex-Plateau), au 20, rue de Tlemcen, dans la délégation d'En-Nasr, au 5, rue Sama. Lakhdar, dans la délégation Emir (centre-ville) et au 3, rue Farah El-Hadj, dans la délégation d'El Makkari, at-on précisé de même source.

Les familles concernées ont retenu de nouveaux logements de type F3 (trois pièces), portés au niveau du site des 200 logements à Sidi El Bachir, dans la commune de Bir El Djir, indique-t-on. Les services compétents ont mobilisé tous les moyens humains et matériels nécessaires afin d'assurer le bon déroulement de l'opération de relogement, qui a suscité un sentiment de soulagement et de joie parmi les familles bénéficiaires, d'autant plus qu'elle intervient à l'approche de la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération nationale. Après l'évacuation des logements précédemment occupés par les familles bénéficiaires, les services

de la commune d'Oran ont fermé et sceller les accès principaux des immeubles qui ne peuvent pas être démolis. D'autres bâtiments ont, quant à eux, été démolis, at-on fait savoir de même source. Cette opération intervient en application des instructions du wali d'Oran, Brahim Ouchene, et s'inscrit dans le cadre de la stratégie des plus hautes autorités du pays visant à éradiquer l'habitat précaire et à améliorer les conditions de vie des citoyens. A titre de rappel, au cours du mois de septembre dernier, 33 familles vivantes dans des immeubles classés en zone rouge et menaçant ruine dans les délégations de Sidi El-Bachir, Emir et En-Nasr, dans la commune d'Oran, ont été relogées dans de nouveaux logements sur le même site.

El-Meniaa

Remise de 150 ruches à une vingtaine d'agriculteurs

Pas moins de 150 ruches ont été remises à une vingtaine d'agriculteurs de la wilaya d'El-Meniaa, dans le cadre de l'encouragement et du développement des activités apicoles dans la région, à-on informé mardi auprès de la Chambre de l'Agriculture. Profitant à des agriculteurs des communes d'El-Meniaa et Hassi El-Gara, l'opération s'inscrit au titre des projets d'appui et d'accompagnement des petits agriculteurs dans le domaine apicole, et la mise à leur disposition des moyens nécessaires au développement de ce segment, a indiqué le président de la Chambre agricole, Harrouz Ouled-Laid. Selon le même responsable, une opération similaire portant sur 140 ruches supplémentaires sera effectuée prochainement au profit des agriculteurs des communes de Hassi El-Gara, Hassi-Lefhal et El-Meniaa, où existent de nombreuses exploitations agricoles offrant une flore riche favorable à la production mellifère. L'activité apicole permet, outre sa génération de revenus supplémentaires pour les agriculteurs, en plus de constituer un levier de valorisation des palmeraies et des exploitations agricoles, de par le rôle des abeilles dans la pollinisation, vecteur essentiel pour l'amélioration de la production agricole. L'opération s'insère au titre des efforts d'encouragement à la diversification des activités agricoles dans la région, et l'accompagnement des petits agriculteurs dans le développement et l'extension de projets apicoles et de la production mellifère.

Mascara

Vers la distribution de 20 logements publics locatifs à Bouhenni

Vingt (20) logements publics locatifs (LPL) seront distribués dans la commune de Bouhenni, dans la wilaya de Mascara, au début du mois de novembre prochain, a indiqué jeudi un communiqué des services de la wilaya. Selon la même source, la liste nominative provisoire des bénéficiaires de ce quota de logements a été rendue publique jeudi. Les logements, dont la réalisation est achevée à 100% et qui ont été réceptionnés récemment, seront remis à leurs bénéficiaires au plus tard au début du mois de novembre prochain, avec la délivrance des clés et des décisions d'attribution. La commission du logement de la daïra de Sig a entamé, jeudi, la réception des recours déposés par les personnes non retenues dans cette opération. Ces recours seront examinés dans un délai de huit jours, conformément aux procédures légales en vigueur. Par ailleurs, les travaux de réalisation de 120 logements publics locatifs se poursuivent actuellement dans la commune de Bouhenni. Le taux d'avancement de ces projets oscille entre 40% et 75%, selon la même source.

Batna

10 stades communaux prêts à être exploiter

Dix stades communaux seront «prochainement» mis en exploitation dans la wilaya de Batna après l'achèvement des travaux de leur réaménagement, a-t-on appris lundi auprès de la direction de la jeunesse et des sports (DJS). Dans une déclaration à l'APS, le chargé du service d'équipement et d'investissement de cette direction, Salim Kadri, a indiqué que cette opération mobilise une enveloppe financière globale de 174 millions DA de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales au titre de l'exercice

2026. Ces stades se trouvent dans les communes de Seriana, d'Ain Touta, d'Ouled Fadhel, de Theniet El Abed, de Kimel, de Djerma, d'Ain Yagout, d'Ain Djasser et de Batna, selon la même source. Confiés à des entreprises spécialisées, les travaux de réaménagement portent sur le renforcement et la rénovation de la pelouse synthétique, de l'éclairage et des vestiaires, a précisé la même source. L'exercice 2026 a connu l'inscription de projets de réalisation de 40 stades de proximité à travers les communes de la wilaya au titre de la caisse de solida-

rité et de garantie des collectivités locales et du budget de wilaya pour un montant dépassant 300 millions DA, selon la même source qui a précisé que 24 de ces projets sont en cours de réalisation et le reste sera lancé dans les prochains jours. Tous ces projets s'inscrivent dans le cadre de la densification des espaces de pratique sportive à travers les communes de la wilaya et leur rapprochement des jeunes, notamment dans les régions reculées ou enregistrant un déficit dans ce domaine, selon la même source.

Investissement à In-Salah

Vers la création d'un périmètre agricole de 15.000 ha

Un périmètre agricole de 15.000 hectares (ha) sera prochainement créé dans la wilaya d'In-Salah au profit des investisseurs, afin d'accroître les superficies consacrées aux cultures stratégiques, à-t-on informé mardi de la direction locale des services agricoles (DSA). Cette opération, qui permettra aux investisseurs souhaitant bénéficier de terres agricoles pour réaliser leurs exploitations de s'inscrire via la plateforme numérique de l'Office national des terres agricoles (ONTA), devrait ouvrir de nouvelles perspectives en matière de développement potentiel productif de la wilaya et

contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire, a confirmé le DSA, Abdelaziz Zenigla. Le même responsable a également fait état de démarches engagées avec Avniklj In-Salah en vue de la création de périmètres agricoles dédiés à la production de la tomate industrielle, parallèlement à la réalisation d'une unité de transformation de ce produit. Une fois concrétisés, ces projets permettront de renforcer l'intégration entre la production agricole et la transformation industrielle, d'absorber les excédents de récolte, en plus d'encourager l'investissement dans les filières à forte rentabilité économique, a-t-il ajouté. Ils visent également à valoriser les potentialités agricoles de la wilaya et à diversifier la production, notamment dans les cultures stratégiques, notamment la céréaliculture et la tomate industrielle, at-on indiqué.

Oum El Bouaghi

Plantation de 3.000 arbustes à El Djazia

Pas moins de 3.000 arbustes ont été plantés, mardi, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, au niveau de la forêt de la commune d'El Djazia, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'arbre (25 octobre de chaque année) et dans le cadre de la campagne de reboisement 2026-2027. L'opération, menée dans la zone de la « forêt d'El Djazia », a été supervisée par le wali d'Oum El Bouaghi, Ben Abdallah Chaib Eddour, en compagnie des autorités civiles et militaires, et avec la participation des représentants de divers organismes et corps constitués, à l'instar des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), de la conservation des forêts et de

la Sûreté nationale, ainsi que d'associations locales et de citoyens. Les arbustes plantés dans la « forêt d'El Djazia » se composent de variétés telles que le pin d'Alep, l'olivier sauvage (oléastre), le caroubier et le cyprès, entre autres essences forestières, selon les précisions fournies par le chargé d'information auprès de la Conservation des forêts, Abdelraouf Amor. Par ailleurs, la même source a ajouté que la campagne de plantation pour la saison en cours (2026-2027) a été lancée à travers plusieurs quartiers en milieu urbain ainsi que dans les zones forestières des différentes communes de la wilaya, avec pour objectif de renouveler le couvert végétal et d'étendre les superficies forestières et les espaces verts. La plantation d'environ 10.000 arbustes de différentes essences est également prévue à travers les 29 communes de la wilaya, dans le cadre de cette campagne de reboisement qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois de mars 2027.

TRAUMATISMES DE L'ENFANCE

Des conséquences qui peuvent **persister** à l'âge adulte

Les blessures de l'enfance ne disparaissent pas toujours avec le temps. Certaines restent silencieuses pendant des années avant de se manifester à l'âge adulte par des difficultés psychologiques, des troubles physiques ou des problèmes relationnels. Ce qui a été vécu dans l'enfance peut ainsi devenir, bien plus tard, un véritable enjeu de santé.

Elles ne laissent pas toujours de marques visibles, mais leurs conséquences peuvent se prolonger bien au-delà de l'enfance. Maltraitance physique, humiliations répétées, négligence, violences ou exposition aux violences familiales peuvent affecter durablement la santé mentale et physique. À travers le monde, les recherches scientifiques alertent sur l'ampleur de ce phénomène et sur la nécessité d'agir précocement. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), jusqu'à un milliard d'enfants âgés de 2 à 17 ans subissent chaque année une forme de violence physique, psychologique, ou de négligence. Un chiffre qui illustre l'ampleur d'un problème de santé publique mondial, encore largement sous-déclaré. Les conséquences ne s'arrêtent pas nécessairement lorsque les violences prennent fin mais peuvent se manifester des années plus tard, à l'âge adulte.

Anxiété, dépression, troubles du sommeil, difficultés relationnelles ou symptômes de stress post-traumatique figurent parmi les répercussions possibles. L'exposition répétée à la violence peut également perturber le développement émotionnel et cognitif de l'enfant, fragiliser son sentiment de sécurité et affecter sa confiance envers les autres. Chez certains adultes, les souvenirs traumatiques continuent de peser sur la vie quotidienne, les relations affectives et la capacité à gérer le stress. Les conséquences peuvent aussi concerner la santé physique. Les études associent les expériences né-

gatives de l'enfance à un risque accru de certaines maladies chroniques, notamment les maladies cardiovasculaires et le diabète, ainsi qu'à des comportements défavorables à la santé, comme le tabagisme ou les consommations problématiques d'alcool et de drogues. Ces liens sont complexes et peuvent impliquer le stress chronique, les habitudes de vie et les conditions sociales. Toutefois, cela ne signifie pas que chaque personne victime de violences développera nécessairement une maladie.

Il faut savoir que les mécanismes biologiques font l'objet de recherches approfondies. Durant l'enfance, le cerveau et les systèmes de régulation du stress sont encore en développement. Une exposition répétée à la peur ou à l'insécurité peut maintenir l'organisme en état d'alerte et perturber certains processus de développement. Ces effets varient selon la nature des violences, leur durée, l'âge auquel elles surviennent et le soutien dont bénéficie l'enfant. En juillet 2023, une revue publiée dans la revue scientifique *Nature Medicine*, consacrée aux expériences négatives de l'enfance et à la santé tout au long de la vie, a souligné l'importance de ces expositions dans la compréhension des inégalités de santé. Plus récemment, en avril 2025, une étude publiée dans la revue scientifique internationale *Nature Human Behaviour* a examiné les associations entre violences physiques, violences psychologiques, négligence et différents problèmes de santé. Ces travaux renforcent les préoccupations

des chercheurs quant aux conséquences possibles de la maltraitance sur plusieurs dimensions de la santé. Pour les organismes internationaux de santé, la prévention demeure essentielle. Repérer les situations à risque, protéger les enfants, soutenir les familles et garantir l'accès à des soins adaptés font partie des mesures nécessaires. L'accompagnement psychologique peut aider certaines victimes à comprendre leurs réactions, à surmonter les conséquences du traumatisme et à retrouver un sentiment de sécurité. Une prise en charge efficace doit également tenir compte de l'environnement familial et social afin d'éviter que les violences ne se poursuivent.

Pour autant, les séquelles de l'enfance ne constituent pas une fatalité. Toutes les victimes ne réagissent pas de la même manière et certaines parviennent à se reconstruire grâce à des relations sécurisantes, à un accompagnement approprié et à des conditions de vie favorables. Le soutien d'un adulte de confiance et la possibilité de parler sans être culpabilisé peuvent jouer un rôle important dans le parcours de rétablissement. Au-delà des drames individuels, les violences subies pendant l'enfance représentent donc un enjeu majeur de santé publique mondiale. Mieux les prévenir, les reconnaître et les prendre en charge revient non seulement à protéger les enfants aujourd'hui, mais aussi à préserver leur santé future.

A.B

Illizi

Une caravane médicale pluridisciplinaire sillonne les zones enclavées

Une caravane médicale pluridisciplinaire organisée par le Croissant-Rouge algérien (CRA) a entamé ses activités dans la wilaya d'Illizi, dans le cadre d'une action s'étalant sur quatre jours, dans le but de renforcer la prise en charge sanitaire et rapprocher les prestations médicales des habitants des zones reculées et des populations nomades, ont indiqué mercredi les organisateurs.

Le président du comité de wilaya du CRA, Hamoud Benhamdi, a précisé que la caravane, qui compte 11 médecins spécialistes, s'inscrit dans le cadre du programme national du CRA visant à renforcer l'action sanitaire et de solidarité, soulignant que les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour assurer des consultations médicales aux citoyens.

Les spécialités assurées par les membres de la caravane comprennent l'ophtalmologie, la dermatologie, l'oto-rhino-laryngologie, la médecine interne, l'orthopédie, la gynécologie-obstétrique, la pédiatrie, la chirurgie dentaire, ainsi que les maladies gastro-intestinales et hépatiques, en plus de fournir des médicaments et du matériel médical nécessaires à la prise en charge des patients.

De son côté, le coordinateur de la caravane, Mohamed Doumaz, a expliqué que l'initiative visait à alléger les souffrances des habitants des zones enclavées et éloignées et à leur permettre de bénéficier d'exams médicaux spécialisés, ce qui contribue à améliorer la prise en charge sanitaire et à renforcer l'action de solidarité. La caravane est accompagnée d'une clinique mobile pertinente du CRA et dotée d'appareils et matériels médicaux spécialisés.

Campagne de sensibilisation à Oran

Nécessité de respecter la charge légale des véhicules **poids lourds**

La direction des travaux publics de la wilaya d'Oran a organisé, lundi, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, une campagne de sensibilisation à la nécessité de respecter la charge légale des véhicules poids lourds, sous le slogan : «Respecter la charge, c'est protéger les vies et préserver les routes». Le chef du service de l'entretien des routes à la direction des travaux publics, Abed Habib, a expliqué que cette campagne, organisée

au niveau d'un poste de contrôle de la Gendarmerie nationale dans la région d'El-Kerma, cible les conducteurs de poids lourds ainsi que les usagers de la route. Elle vise à les sensibiliser à l'importance du respect des limites de poids légalement autorisées pour ces véhicules.

De son côté, la représentante du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, la capitaine Sayeh Anissa, a souligné que cette opération de terrain, à laquelle ont pris part différents partenaires concernés, vise à sensibiliser les conduc-

teurs de poids lourds à l'importance des stations de pesage et à leur rôle dans le contrôle du poids des véhicules et la prévention des risques liés à la surcharge, susceptible de mettre en danger les usagers de la route.

Les services de la Gendarmerie nationale ont appelé les propriétaires de poids lourds à recourir aux stations de pesage réparties sur le réseau routier afin de contrôler le poids de leurs véhicules et de s'assurer de leur conformité aux normes légales en vigueur.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts conjoints déployés avec les différents organismes et institutions concernés. Elle vise à renforcer la culture de la sécurité routière, à protéger les usagers de la route et à préserver les infrastructures et les réseaux routiers, conformément au principe de la prévention avant la répression, a-t-on précisé de même source.

**EBOLA EN
RDCONGO****L'OMS lance un
essai de vaccins**

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) annonce le lancement d'un essai clinique destiné à évaluer plusieurs candidats-vaccins contre le virus de Bundibugyo, à l'origine de l'épidémie d'Ebola qui sévit en République démocratique du Congo (RDC), où le nombre de cas confirmés de cette maladie dépasse les 10.000. Cet essai a débuté vendredi à Bunia, dans la province de l'Ituri, avec la vaccination des quatre premiers participants. L'essai doit permettre d'évaluer la sécurité, l'efficacité et l'immunogénicité de ces candidats-vaccins. Ce dernier terme désigne la capacité d'un vaccin à déclencher une réponse immunitaire chez les personnes vaccinées. Le protocole repose sur une stratégie de vaccination en anneau, qui consiste à vacciner les personnes ayant été en contact avec des cas confirmés et considérés comme présentant un risque élevé d'infection. Deux candidats-vaccins spécialement conçus contre le virus de Bundibugyo devraient être intégrés à l'essai. Ils font actuellement l'objet d'études cliniques préliminaires à petite échelle. L'essai est mené par l'Institut national de recherche biomédicale (INRB), l'organisme public congolais chargé notamment de la recherche biomédicale et de la santé publique. Les deux co-investigateurs principaux, le Dr Hugo Kavunga, de l'INRB, et le Dr Jean-Pierre Van Geertruyden, de l'Université d'Anvers, sont chargés de conduire l'essai dans des délais rapides, tout en garantissant la qualité scientifique des travaux et la participation des communautés concernées. L'OMS ne sait pas encore avec certitude quand les premiers résultats seront disponibles, mais estime que cela pourrait prendre plusieurs mois. Ces données doivent permettre aux autorités sanitaires de déterminer si les candidats-vaccins peuvent être utilisés contre l'épidémie actuelle et pour prévenir de futures flambées. La vaccination en anneau avait déjà été utilisée en Guinée en 2015, lors de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest. Elle avait contribué à établir l'efficacité du vaccin Ervebo contre le virus Ebola de l'espèce Zaïre, une efficacité qui reste incertaine contre le virus de Bundibugyo.

L'ampleur de l'épidémie souligne l'urgence de la riposte sanitaire. Selon les autorités sanitaires congolaises, le pays comptabilisé, au 25 octobre, 10.060 cas confirmés et 4.887 décès, soit un taux de létalité de 48,6 %. Au total, 2.684 personnes ont guéri.

CYCLONE ARNAB**Les côtes du sud-est de l'Inde
balayées** par les vents et les pluies

En prévision de l'arrivée d'Arnab, les autorités de cet Etat et de celui, voisin, de l'Odisha, avaient procédé à l'évacuation dès mardi de près de 100.000 personnes riveraines des côtes de l'océan Indien.



Le cyclone Arnab a touché mercredi matin le sud-est de l'Inde et balaie les côtes, vidées de dizaines de milliers de leurs habitants, de vents violents et de pluies torrentielles. Le cœur de la tempête, qualifié de «très sévère» par le service météorologique (IMD), est centré sur l'extrême-sud de l'Etat de l'Andhra Pradesh, avec des vents soufflant en rafale jusqu'à 140 km/h, selon le dernier bulletin publié à 3h00 GMT. Le bureau du chef de l'exécutif d'Andhra Pradesh a indiqué en début de matinée n'avoir été informé d'aucune victime, félicitant ses agents «qui ont travaillé sans relâche tout au long de la nuit». En prévision de l'arrivée d'Arnab, les autorités de cet Etat et de celui, voisin, de l'Odisha, avaient procédé à l'évacuation dès mardi de près de 100.000 personnes riveraines des côtes de l'océan Indien. Les

services de secours n'ont publié aucune évaluation immédiate des dégâts causés par la tempête, qui a battu les côtes de la région de vagues puissantes tout au long de la nuit. L'IMD a dit redouter qu'Arnab provoque la «destruction totale» des habitations aux toits de chaume, des inondations localisées, ainsi que la chute de poteaux électriques et de télécommunication, tout en causant des dégâts considérables aux cultures. Les cyclones sont une menace récurrente dans le golfe du Bengale et le nord de l'océan Indien. Mais la saison des tempêtes est particulièrement intense cette année, renforcée par un phénomène météorologique El Nino surpuissant. Les scientifiques s'accordent à dire que le réchauffement de la planète accroît la violence et la fréquence des épisodes météorologiques. Au sud de l'Inde, l'armée a été mobilisée et les écoles fermées mardi au Sri Lanka voisin, en raison d'alertes aux pluies tor-

rentielles, a indiqué le Département de météorologie de l'île, qui a mis en garde contre des risques de crue et des glissements de terrain. De son côté, l'autorité népalaise de gestion des catastrophes a également lancé une alerte mardi, avertissant que la tempête Arnab devait progresser vers l'intérieur des terres en direction de l'Himalaya, probablement dans la nuit de jeudi à vendredi. Elle s'accompagnera de fortes poussées et d'un «risque élevé de chutes de neige abondante, de tempêtes de neige et d'avalanches», à-elle précisée. Les touristes ont été appelés à éviter les déplacements dans les zones de haute montagne, et ceux qui s'y trouvent déjà invités à rester dans des lieux sûrs. Le Népal se remet à peine de la crue meurtrière du 26 août, provoquée par l'effondrement d'un glacier et d'un pan de montagne, qui a tué plus de 1.400 personnes et fait plus de 5.000 disparus.

Après le naufrage d'une plateforme pétrolière**Quatre personnes toujours recherchées
au Gabon**

Quatre personnes, dont trois Gabonais et un Croate, sont toujours portées disparues après le naufrage samedi de la plateforme pétrolière Prospector 5 au large de Mayumba, dans le sud-ouest du Gabon, a annoncé mardi soir le vice-amiral Bekale Meyong, chef d'état-major de la Marine gabonaise et commandant des opérations de recherche et de secours.

«Parmi les cinq personnes initialement portées disparues, un ressortissant indien serait décédé des suites d'un choc à la tête, selon des témoignages auprès des rescapés», at-il détaillé. Sur les 110 rescapés recensés, 100 ont été accueillis lundi au port commercial de Port-Gentil, dont 94 ont été orientés vers des structures hôtelières après une première

prise en charge médicale et psychologique, tandis que six autres ont été conduits dans une structure médicale pour des soins approfondis. Le président gabonais, Brice Clotaire Oligui Nguema, s'est rendu à Port-Gentil pour rencontrer les rescapés et les familles des victimes, réaffirmant l'engagement des autorités à poursuivre les recherches.

UE**Plaidoyer pour l'élargissement de la base des
pays contributeurs à la COP17**

L'Union européenne (UE) a plaidé, mardi, à la 17e Conférence des parties (COP17) à la Convention des Nations unies sur la diversité biologique, tenue à Erevan en Arménie, pour l'élargissement du cercle des pays contribuant au financement de la protection de la nature. Il est essentiel de trouver des moyens d'élargir la base des contributeurs à cette convention d'une manière qui soit en phase avec l'évolution des réalités économiques», a déclaré la commissaire européenne chargée de l'Environnement, Jessika Roswall. Les négociateurs de près de 200 pays ont jusqu'à vendredi pour tenter de surmonter leurs divergences sur la question des contributions financières et d'autres points de blocage, avant la clôture du sommet. Quelque 70 ministres participent aux travaux, selon la présidence de la COP17. Adoptée en 1992, la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique prévoit que les pays développeront au financement des efforts de conservation menés dans les pays en développement. Les pays donateurs sont principalement européens, auxquels s'ajoutent d'autres pays industrialisés, notamment le Japon, l'Australie et le Canada. «Si nous voulons financer de manière adéquate la restauration de la nature et la sauvegarde des espèces, nous devons élargir cette base de donateurs», a également affirmé le ministre irlandais chargé de la Nature, Christopher O'Sullivan, soulignant que cette position serait maintenue par son pays, qui assure actuellement la présidence tournante du Conseil de l'UE. L'Union européenne estime que les réalités économiques mondiales ont considérablement évolué depuis le début des années 1990 et que cette évolution justifie une révision du cercle des pays appelés à contribuer au financement de la biodiversité. Cette proposition se heurte cependant à des résistances, avait indiqué récemment le cabinet de la ministre française de la Transition écologique, Monique Barbut. Le financement demeure ainsi un enjeu majeur des négociations d'Erevan, alors que l'insuffisance des ressources disponibles figure parmi les obstacles à la réalisation des objectifs mondiaux de biodiversité à l'horizon 2030.

ELIMINATOIRES
DE LA CAN-
2027

Le sélectionneur du Togo dévoile une pré-liste de 31 joueurs

Le sélectionneur national du Togo, Patrice Neveu, a dévoilé mardi une pré-liste élargie de 31 joueurs en vue de la double confrontation face à l'Algérie, y compris pour les 3e et 4e journées de qualifications à la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2027, groupe I, a indiqué la Fédération togolaise sur son site officiel. Cette première sélection se caractérise par le retour de plusieurs cadres et l'intégration de profils compétitifs en vue de la double confrontation face à l'Algérie. Les Eperviers se déplaceront d'abord en Algérie pour le compte de la troisième journée, prévu le 14 novembre au stade Hocine Ait Ahmed de Tizi-Ouzou à 20h00, avant de recevoir à Lomé la manche retour prévue le mardi 17 novembre au stade Kégué à 17h00. La liste définitive et restreinte sera prochainement communiquée le mardi 3 novembre 2026 à 10h00 lors d'une conférence de presse de Patrice Neveu au Stade de Kégué.

L'Algérie occupe la première place du groupe I avec quatre points, devant la Zambie et le Togo (3 points), tandis que le Burundi compte un petit point. Pour rappel, les deux premiers de chaque groupe décrocheront leur billet pour la phase finale de la CAN-2027, prévue du 19 juin au 17 juillet 2027 au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie.

LIGUE 1 MOBILIS (8E JOURNÉE)

Le MCO en **danger**, le CRB et la JSK en embuscade

La huitième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, prévue ce week-end, s'annonce particulièrement disputée, avec plusieurs affiches susceptibles de peser sur la hiérarchie du classement. Leader avec 14 points, le MC Oran accueillera l'Olympique Akbou avec l'ambition de conforter sa position, tandis que son co-leader, le CR Belouizdad, sera opposé à la JS Saoura. Derrière, la JS Kabylie, le MC Alger et le MB Rouissat tenteront de poursuivre leur progression.



Au

stade Miloud-Hadefi, le MC Oran sera appelé à confirmer ses bonnes dispositions face à une formation de l'Olympique Akbou qui ne compte pas se présenter en victime expiatoire. Forts de leurs 14 points, les Hamraoua auront à cœur de profiter de l'avantage du terrain et du soutien de leur public pour empocher les trois points et consolider leur statut de leader. La mission s'annonce néanmoins délicate face à des Akbouciens revigorés par leur dernier succès à domicile et décidés à poursuivre sur cette dynamique positive. Pour les Oranais, il s'agira surtout d'éviter tout relâchement et de faire preuve d'efficacité pour ne pas laisser filer de précieux points dans la course au sommet. Dans le même temps, le CR Belouizdad, également installé en tête, accueillera la JS Saoura au stade du 5-Juillet d'Alger. Les Rouge et Blanc chercheront à maintenir la pression sur le MCO et à rester solidement accrochés aux premières places. Mais la JSS, en difficulté et toujours préoccupée par sa position dans la zone rouge, abordera cette rencontre avec la ferme volonté de réagir.

La JSK veut poursuivre sa remontée

En pleine progression ces dernières semaines, la JS Kabylie aura une belle occasion de confirmer son retour au premier plan lors de la réception de la JS El Biar. Troisièmes au classement, les Canaris entendent profiter de cette rencontre pour engranger de nouveaux points et continuer à se rapprocher du duo de tête. Devant leur public, les gars de la ville des Genêts devront toutefois se montrer sérieux et éviter tout excès de confiance face à un adversaire qui cherchera à contrarier leurs plans. Une nouvelle victoire permettrait aux Kabyles de confirmer leurs ambitions.

De son côté, le MB Rouissat retrouvera son antre du stade du 18-Février à Ouargla pour accueillir l'ES Ben Aknoun. Les locaux voudront profiter de cette confrontation pour signer un nouveau succès et poursuivre leur progression. Mais l'ESBA, qui cherchera à défendre ses chances, pourrait leur compliquer la tâche. La concentration et l'efficacité dans les deux surfaces seront déterminantes pour les hommes de Rouissat, désireux de faire de leur terrain un véritable atout.

Le MC Alger, qui poursuit sa remontée au classement, recevra l'USM Khenchela avec l'objectif de confirmer son regain de forme. Les Mouloudéens auront l'avantage du terrain et les moyens de viser la victoire, mais ils devront se garder de sous-estimer une équipe khenchelie ca-

pable de leur opposer une résistance sérieuse. Pour le MCA, l'enjeu sera de poursuivre sur cette lancée afin de réduire davantage l'écart avec les équipes de tête.

Le CR Témouchent, qui a créé la surprise lors de la précédente journée en s'imposant face à l'ES Sétif, accueillera l'US Biskra, lanterne rouge du championnat. Sur le papier, les Témouchentois semblent en mesure de tirer profit de cette confrontation pour enchaîner un nouveau résultat positif. Ils devront néanmoins confirmer sur le terrain leur supériorité supposée face à une formation biskrienne qui cherchera désespérément à sortir de l'impasse. Pour l'USB, chaque point devient désormais précieux dans la lutte pour le maintien.

Enfin, le CS Constantine recevra l'USM Alger dans une affiche entre deux équipes en quête de stabilité. En crise, les Constantinois auront besoin d'une réaction devant leurs supporters pour retrouver confiance et renouer avec une dynamique plus favorable. En face, l'USMA, dont les résultats restent irréguliers, tentera de saisir cette opportunité pour relancer sa marche en avant. Cette confrontation s'annonce indécise, tant les deux formations auront besoin d'un résultat positif pour répondre aux attentes de leurs supporters.

H.M.

Eintracht Francfort
Chaïbi passeur décisif
en Coupe

L'international algérien Farès Chaïbi a contribué à la qualification de l'Eintracht Francfort pour le prochain tour de la Coupe d'Allemagne. Dans une rencontre disputée face à Hambourg, le milieu offensif a su apporter sa contribution au moment où son équipe a pris le dessus. L'Eintracht Francfort a validé son billet pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Allemagne en s'imposant sur la pelouse de

Hambourg (3-1), ce mardi soir. Titulaire dans l'entrejeu offensif des Aigles, Farès Chaïbi s'est illustré en délivrant une passe décisive sur le troisième but de son équipe, inscrit par Younes Ebnoutalib à la 75e minute. Après une première période disputée, les Francfortois ont fait la différence au retour des vestiaires. Robin Koch a ouvert le score à la 56e minute, profitant d'une remise de la tête de Jonathan Burkardt à la suite d'un centre de Can Uzun. Malgré plusieurs occasions franches, Hambourg n'est pas parvenu à concrétiser sa domination par séquences et a fini par céder une deuxième fois. A la 71e minute, Burkardt a ainsi doublé la mise d'une belle réalisation, avant qu'Ebnoutalib ne

creuse définitivement l'écart quatre minutes plus tard. Sur cette troisième réalisation, Uzun a trouvé Chaïbi dans la surface. L'Algérien a alors parfaitement servi son coéquipier, qui a éliminé un défenseur avant de tromper le gardien adverse d'une frappe puissante sous la barre. Hambourg a réduit le score à la 79e minute grâce à Terem Moffi, sans toutefois parvenir à relancer véritablement le suspense. Francfort a conservé son avantage jusqu'au coup de sifflet final et poursuit donc son parcours dans la compétition.

Borussia Dortmund

Bensebaïni pourrait partir

Ramy Bensebaïni traverse une période particulière en Allemagne. Malgré des prestations convaincantes lorsqu'il est sollicité, son avenir chez les Jaune et Noir suscite de sérieuses interrogations.

L'avenir de Bensebaïni au Borussia Dortmund semble s'inscrire en pointillés. Selon les informations du quotidien allemand Ruhr Nachrichten, la direction du club ne prévoirait pas, à l'heure actuelle, de prolonger le contrat de l'inter-

national algérien, qui arrive à expiration en juin prochain. Une situation qui laisse entrevoir un possible départ du défenseur de 31 ans au terme de la saison, après trois exercices passés sous les couleurs du BVB. Cette tendance s'explique notamment par la place occupée par le joueur dans la hiérarchie établie par Niko Kovac. Alors qu'il avait bénéficié d'un statut de titulaire régulier la saison dernière, le natif de Constantine doit désormais composer avec une concurrence accrue. Nico Schlotterbeck, Waldemar Anton et Joane Gadou semblent actuellement disposer d'une longueur d'avance dans les plans de l'entraîneur allemand. Pour autant, les dernières apparitions de Bensebaïni montrent qu'il reste capable de répondre présent. Face à l'Eintracht Francfort, le Fenec a livré une prestation solide, multipliant les interventions défensives et contribuant au nouveau clean sheet de son équipe. Une performance qui lui a également permis de se distinguer parmi

les meilleurs joueurs de la dernière journée de Bundesliga. Arrivé en 2023 en provenance du Borussia Mönchengladbach, libre de tout contrat, Bensebaïni totalise 112 apparitions avec Dortmund, pour dix buts et onze passes décisives. Reste désormais à savoir si ses prochaines prestations pourront faire évoluer la position de ses dirigeants ou si l'international algérien devra envisager un nouveau défi dès l'été prochain.



REAL MADRID

Plates excuses de Mbappé après des propos sur la Chine

Kylian Mbappé a été lâché le 27 octobre par deux grandes marques en Chine après la diffusion en ligne d'une vidéo dans laquelle la star du football français plaisantait apparemment sur l'ancien dirigeant Mao Zedong.



Selon l'Associated Press, au moins trois entreprises chinoises auraient mis fin à leurs contrats de marque avec la star du football Kylian Mbappé après que celui-ci a fait référence à un même de l'ancien dirigeant communiste Mao Zedong. Les sociétés Dongpeng, Mengniu et Milkground ont toutes publié mardi des communiqués annonçant la fin de leurs accords avec Mbappé. Sans préciser les rai-

sons de cette rupture, les communiqués faisaient référence à «tout propos ou acte susceptible de heurter le sentiment national». Ces décisions font suite à la diffusion sur les réseaux sociaux d'un extrait de l'émission française «The Bridge» dans lequel Mbappé faisait référence à un même où son visage était photoshoppé sur une image de Zedong. En évoquant ce même, Mbappé a qualifié Zedong de «dictateur chinois».

La polémique suscitée par ces propos s'est rapidement intensifiée, contraignant Mbappé à présenter ses excuses mardi.

«Mes propos étaient maladroits, et je comprends maintenant qu'ils ont blessé beaucoup de gens en Chine et dans les communautés chinoises du monde entier», a déclaré Mbappé dans un communiqué mardi.

«Je présente mes excuses à toutes les personnes que mes propos ont pu offenser», a-t-il déclaré. «Ce n'était absolument pas mon intention. J'ai un profond respect pour le peuple chinois et son histoire, et je suis sincèrement désolé.»

Avant ses excuses, la Liga a publié un communiqué se désolidarisant des propos de Mbappé. Ce communiqué faisait suite à des informations selon lesquelles la diffusion des matchs de la Liga en Chine aurait été suspendue après les déclarations de Mbappé.

Le président de la Liga, Javier Tebas Medrano, a également publié un communiqué mardi pour présenter ses excuses concernant les propos de Mbappé et indiquer que la ligue «travaillait directement avec ses partenaires et interlocuteurs en Chine pour surmonter cette situation».

La Chine affirme prendre ses excuses "au sérieux"

Le début de l'apaisement ? Dans la tourmente en Chine à la suite d'une vidéo où il qualifiait Mao Zedong de "dictateur", Kylian Mbappé avait présenté ses excuses via un communiqué dans la journée de mardi. Ce mercredi, la Chine affirme prendre les excuses de l'international français "au sérieux".

La Chine a déclaré mercredi qu'elle prenait "au sérieux" les excuses présentées par Kylian Mbappé après ses propos sur l'ancien dirigeant chinois Mao Zedong. "Nous prenons au sérieux les excuses présentées par la personne concernée", a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Guo Jiakun, lors d'un point presse régulier.

COUPE DU MONDE 2030

Netflix acquiert les droits exclusifs

Coup de tonnerre dans le monde du football ! La plateforme de streaming Netflix a acquis les droits de diffusion exclusifs de la Coupe du Monde de la FIFA 2030 pour l'Espagne et Andorre.

Cette annonce marque un tournant historique dans la diffusion du plus grand événement de football au monde. Pour la première fois, un géant du streaming diffusera en direct et en intégralité la Coupe du monde des équipes nationales seniors en Espagne. La diffusion inclura l'intégralité des 104 matchs de la compétition. Les abonnés pourront ainsi suivre le tournoi sur leurs appareils, des phases de groupes jusqu'à la grande finale. Certains matchs seront diffusés gratuitement.

Pour se conformer à la législation régissant les événements d'intérêt public, les matchs de l'Espagne, ainsi que les demi-finales et la grande finale du tournoi, doivent également être diffusés en clair.

Cet accord stratégique renforce l'engagement ferme du géant du streaming envers le sport en direct, reléguant au second plan les diffuseurs et chaînes de télévision traditionnels qui se disputaient habituellement ces droits.

ARGENTINE

Scaloni restera jusqu'au Mondial 2030

Lionel Scaloni restera sans aucun doute à la tête de l'équipe nationale argentine, seule la signature officielle de son nouveau contrat restant à venir. Le contrat de l'entraîneur devait expirer en décembre de cette année, créant une incertitude quant à l'avenir du staff technique de l'Albiceleste. Cependant, après plusieurs semaines de négociations, l'AFA et Scaloni sont parvenus à un accord définitif pour prolonger son mandat jusqu'à la fin de la

Coupe du monde 2030. Les deux parties ayant donné leur parole et les détails organisationnels étant réglés, le football argentin a assuré la continuité et la stabilité de sa période la plus faste de ces dernières années, prêt à relever avec confiance les grands défis du prochain cycle international.



SERIE A

La Lazio reprend son fauteuil

La Lazio Rome, irrésistible, est repassée seule en tête du Championnat d'Italie après sa démonstration (6-2) mardi sur le terrain de Sassuolo, rapidement réduit à dix, avec notamment le premier but en Serie A de Romano Floriani, arrière-petit-fils de Benito Mussolini. Dans la soirée, Côme et la Roma ont respectivement disposé du Torino (1-3) et de Cagliari (4-2).

Une démonstration, et une première qui fera inmanquablement parler. La Lazio a éparpillé un Sassuolo diminué par un carton rouge, mardi soir (6-2), dans une rencontre marquée, entre autres, par le premier but en championnat de Romano Floriani. Le latéral droit formé à la Lazio se trouve être l'arrière-petit-fils de Benito Mussolini.

Avant le match de la 9e journée de l'Inter Milan contre la lanterne rouge Venise, les Biancocelesti sont leaders de la Serie A avec 25 points, sur 27 possibles, et en comptent trois d'avance sur les champions

d'Italie en titre (2e). Il ne leur a fallu que deux minutes pour tromper la défense de Sassuolo par Kenneth Taylor. Sassuolo a vite répliqué par Kristian Thorstvedt (7e, 1-1), mais les Romains ont repris le dessus par Gustav Isaksen (13e, 2-1), puis ont pris le large grâce à Floriani (17e, 3-1).

A 23 ans, le latéral droit, incontournable aux yeux de Gennaro Gattuso depuis le coup d'envoi de la saison, a ouvert son compte dans l'élite en reprenant un centre de Taylor au second poteau. Son parcours suscite beaucoup d'intérêt en Italie, car sa mère Alessandra, ancienne députée italienne et européenne, est la petite-fille de Benito Mussolini, fondateur du fascisme qui a dirigé l'Italie de 1922 à 1943.

L'exclusion à la 31e minute de jeu de Thorstvedt, pour un tacle dangereux, n'a pas découragé Sassuolo qui a réduit le score, à la 43e minute, par Sebastiano Esposito (3-2), avant que Mattia Zaccagni ne redonne, de la tête, deux buts d'avance à la Lazio (45e+2, 4-2) juste avant la pause. En seconde période, la Lazio a ajouté deux buts par Tijjani Noslin (55e, 65e), mais a manqué deux penaltys.

Coupe de la ligue d'Angleterre

Arsenal tombe de haut !

Il y a eu Manchester United à Grimsby, l'an passé, il y aura désormais Arsenal à Fleetwood Town. Le club de League Two (4e division) avait ouvert le score avant de subir l'égalisation de Viktor Gyökeres. Les pensionnaires du stade - ironie du sort - de Highbury ont profité de l'échec de Bruno Guimaraes pour se qualifier en quart de finale de la Coupe de la Ligue (1-1, 5-3, t.a.b.). Sacrée sensation. Mardi soir, Arsenal est tombé lors du 4e tour de League Cup contre Fleetwood à l'issue de la séance de tirs au but (1-1 puis 5-3) qui s'est déroulée à... Highbury le stade de l'actuel dix-huitième de League Two (quatrième division) qui porte le même nom que l'ancienne

enceinte emblématique des Gunners. Comme l'an dernier, un très gros de Premier League est tombé chez un nain anglais. Après Manchester United et sa déconvenue à Grimsby, ce sont donc les Gunners, qui plus est champions en titre, qui sont tombés dans le piège tendu dans le Lancashire.

Nul doute que cette élimination des Gunners, qui ont vécu un nouveau revers aux tirs au but après la finale de la Ligue des champions perdue au printemps contre le PSG (trois perdues sur les quatre dernières disputées), va faire très grand bruit en Angleterre. En effet, le club londonien est tombé face à une formation qui lutte actuellement pour ne pas descendre en cinquième di-

vision anglaise.

Cette rencontre avait très mal démarré pour Arsenal, mené dès la 21e minute de jeu (Aaron Loupalo-Bi), qui avait aligné plusieurs joueurs importants de l'effectif au coup d'envoi : Jurriën Timber, Piero Hincapié, Myles Lewis-Skelly, Martin Zubimendi, Kai Havertz et Viktor Gyökeres. Cela n'a pas suffi dans le premier acte pour renverser la vapeur et ôter le doute des coéquipiers du Français Ilan Meslier, titularisé pour la première fois et premier Tricolore de l'histoire à officier dans les cages des Canonnières.

Guimaraes le zéro, Lynch le héros

En début de deuxième période, Mikel Arteta a

fait entrer plusieurs cadres comme Martin Ødegaard, Ben White, Eberechi Eze puis Bruno Guimaraes. Le salut des Gunners est venu de Viktor Gyökeres, auteur du but égalisateur à la 50e minute. Ensuite, il était écrit qu'Arsenal allait prendre le large aisément. Mais Fleetwood a tenu et le gardien Jay Lynch a effectué une parade miraculeuse devant Ben White avant le coup de sifflet final, avant de rééditer l'exploit sur une ogive envoyée par Martin Odegaard dans le temps additionnel.

Lors de la séance de tirs au but, les joueurs de League Two ont parfaitement transformé leurs tentatives. Au contraire de Bruno Guimaraes.

LES MOTS CROISÉS

LES MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT

I. Après sa mort, divers poèmes et essais furent publiés sous le titre MIRACLES (1924). II. Impensable en salle de réanimation. III. Chaussais, et prenais soin des pieds. Interjection exprimant le doute. IV. La place forte de cette commune fut cédée à la France en 1713 suite au traité d'Utrecht. Il était donc étendu sans mouvement. V. Fleuve côtier de France et de Belgique. Arrivée en fin d'année. Fait forcément bonne impression. VI. Deux lettres en une seule. Comme de bien entendu... VII. Tête d'ahuri. Sultan d'Egypte de la dynastie des Mamelouks Burdjites. Prend tout autant soin des arabes que des anglais. VIII. Deux otées de huit. Pronom indéfini. En Bolivie andine et à près de 4 000 mètres d'altitude. IX. Un quartier d'Aix-les-Bains. Conjonction. Quelque chose de monstrueux que l'on retrouve en Russie. Au milieu du Togo. X. Elle rejoint le Rhin à Bâle. Ce n'est pas que pour les malaises que certains le prennent en main. XI. Ce genre d'échange, on le retrouve dans le métro parisien. Mise plus bas que terre. XII. Point décisif dans les arts martiaux. Morceau de pain. A de fortes mâchoires. XIII. Nom donné aux auteurs des massacres de septembre 1792.

VERTICALEMENT

1. Couvent de femmes fondé à Paris rue de Sèvres en 1640 et où Madame Récamier résida de 1819 à 1849. 2. Roi de France, fils de Philippe Egalité et de Louise-Marie de Bourbon-Penthièvre. 3. Différents. Ce général français fut le gouverneur de Dantzig. 4. Peuvent-elles être amenées à rire jaune ? Morceau d'entrecôte. 5. Premier mot du nom de la capitale de la province de Khanh Hoa. Rouge, elle ne peut en aucun cas être un signe avant coureur. 6. Faisons semblant. 7. Ils vivent près d'un point d'eau dans le désert. Vièle arabe. 8. Dans un

12345678910111213

I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

IX

X

XI

XII

XIII

MOTS MÊLÉS

Laphrase-mystère est :
LA PALME D'OR

- ADSL
ANTIVIRUS
ARNAQUE
AROBASE
AVATAR
BANDEAU
BONUS
CERTIFICAT
COMMUN
- CONNEXION
COOKIE
COURRIEL
ECRAN
EMAIL
EMOTICONE
ETOILE
FIBRE
FORUM
- FRAUDE
GOOGLE
HACKER
INTRANET
LOGICIEL
MODEM
NUMERIQUE
OCTET
PAREFEU
- PIRATE
PIXEL
PLUGIN
PODCAST
PORTABLE
PRESSE
RESEAU
SMILEY
SPAM
- SURFER
TCHAT
VEILLE
WEBMASTER
WIFI

T	S	A	C	D	O	P	I	X	E	L	I	O	T	E
M	E	M	O	T	I	C	O	N	E	T	C	H	A	T
O	B	A	N	D	E	A	U	T	S	M	I	L	E	Y
A	O	P	N	U	M	M	O	C	O	C	T	E	T	C
R	N	S	E	R	E	T	S	A	M	B	E	W	A	E
N	U	T	X	R	L	E	H	A	C	K	E	R	R	
A	S	E	I	K	O	O	C	N	O	P	A	C	I	T
Q	U	Q	O	V	G	S	U	U	A	O	V	R	P	I
U	U	A	N	R	I	U	R	R	R	R	A	A	L	F
E	F	P	E	D	C	R	E	E	O	T	T	N	U	I
L	O	R	R	S	I	F	U	E	B	A	A	N	G	C
G	R	E	A	E	E	E	C	S	A	B	R	H	I	A
O	U	S	L	U	L	R	A	D	S	L	E	R	N	T
O	M	S	M	O	D	E	M	C	E	E	M	A	I	L
G	V	E	I	L	L	E	R	B	I	F	I	W	H	E

ANGLAIS NORMANDE FACE A COURBON	ILE DE CHARENTE COMBATTE RENT	VOLAILLE	ILE DE VENDEE GENERAL SUCRETE	BRAVA	PAYS MAGIQUE VOISINE D'OLERON
ARTERE SCENE		SANS PARTI RISQUES		ILE DU MORBHAIN SEIGE	
				POLICE SECRETE INTER JECTION	MACHOIRES DE FER
FOURNURE CHAND CHARD			VOISIN DE HOCIC SALLE OBSCURE		JEUNE
			GRAND PAYS DOULEUR		
ILE LA PLUS A L'OUEST DU CONT NENT	EMPLOYER	PROCHE NIVEAU DE VIE		PERCHE ELECTRIQUE	ALTER NATIVE GROS TITRES
				PERSONNEL	MEPRISANT
EXPLOSER GUITARE INDIENNE		ILES DE LA MEDITER RANEE ASSEMBLER			USEE
			ILE DU PAYSAN OPONATEUR		
RELIE L'ILE DE RE AU CONTINENT	PAYS HIMALAYEN VENTILE			PIECE DE CHARRIE SAGE	
				DOMNE LE TOM	ABSORBE
FACE A LA PONTE DU HAZ ENDUIT		SANS GRAVITE AVANT LE VERRE			
			CITE ENGLOUTIE		NEGATION
REPENTIR				GREFFE	

SUDOKO

			8		4		5	
	8					6		
4		9						
				1			7	5
	7		6	3				
		2						
	2	7			3	4	8	
			9			3		
		6		7				9

SOLUTION
LES MOTS FLÉCHÉS

E	X	A		S	U	C	O	T	B
R		S	R		N				
I	A	T	A	C	E		O	B	
	E	L	E	S	C	E	L		
P		T	E		N	I		B	E
S	A	R	A		F	O			
S	E	R	A		I	N	I	F	
D		I	N		F	E	T		
I		T	E	A	I	T	E	R	
L		M		B		A		D	

SUDOKO
LES MOTS CROISÉS

6	3	9	8	5	1	2	7	4
8	1	7	4	9	2	6	3	5
4	5	2	3	7	6	8	9	1
1	9	1	5	3	8	4	7	6
2	8	9	7	1	3	5	4	6
7	4	7	5	2	9	6	1	8
3	2	8	1	4	5	9	6	7
9	1	7	6	3	8	4	5	2
5	4	6	9	2	7	3	1	8

S	N	O	T	I	S		R	E	X
E	S		U	E	S		I	C	X
G		S	L	E	T	U	R	A	V
A		N		E	M		O	B	A
L		I		R	E	T	I	S	O
L	A		T	E		N	A	S	V
A		R	I		E	S	I	R	I
B		T		S	E	S	O	P	T
M			S		A	L	G	U	E
E					S	O	P	O	S

RENCONTRE AVEC L'ÉCRIVAIN AKLI OURAD

« Un Algérien **sans frontières** », quarante ans de voyages et de rencontres

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR NASSIM TERKI

L'Express : Vous présentez au SILA votre nouveau livre, *Un Algérien sans frontières*. Que raconte cet ouvrage et qu'est-ce qui vous a donné envie de l'écrire ?

Akli Ourad : Un Algérien sans frontières est le récit de près de quarante années de pérégrinations à travers quatre continents, commencées dans des circonstances que je n'avais ni choisies ni souhaitées. Au début des années 1990, les menaces des groupes islamistes armés m'ont contraint à quitter mon pays. Je suis parti avec ma formation d'ingénieur, quelques années d'expérience professionnelle et beaucoup d'incertitudes sur mon avenir.

Ce départ forcé, qui aurait pu n'être qu'une douloureuse parenthèse, s'est transformé en une extraordinaire aventure professionnelle et humaine. Mon métier d'ingénieur routier m'a conduit dans des pays dont je connaissais parfois à peine la géographie, à la rencontre de peuples, de cultures et de réalités sociales qui m'étaient totalement étrangers.

J'ai connu des situations cocasses, parfois absurdes, quelquefois dangereuses, mais aussi des rencontres d'une richesse humaine exceptionnelle. J'ai voulu raconter tout cela sans rien inventer, avec mes étonnements, mes indignations, mes émotions et une bonne dose d'autodérision. Pourquoi l'écrire ? Parce qu'après tant d'années passées à construire des routes pour les autres, j'ai ressenti le besoin de raconter celles que j'avais moi-même empruntées. Et peut-être aussi parce que certaines expériences méritent de ne pas disparaître avec celui qui les a vécues.

Après avoir consacré un livre à la Palestine, vous abordez cette fois l'aventure et la découverte du monde. Qu'est-ce qui relie ces deux ouvrages ?

À première vue, ces deux livres semblent très différents. De Londres à Jérusalem, terre promise raconte les sept jours d'une mission en Palestine occupée, tandis qu'*Un Algérien sans frontières* retrace plusieurs décennies de voyages à travers le monde.

Mais ils ont en réalité beaucoup en commun. Dans les deux cas, je raconte ce que j'ai vu, vécu et ressenti. Je ne suis ni romancier (pas pour le moment) ni historien. Je suis avant tout un témoin qui éprouve le besoin de partager ses expériences. Je suis un conteur né. Je tire cette vocation de mon passé de comédien. J'adore l'agora et les contes.

Le premier livre est né d'un choc, celui de ma confrontation directe avec la réalité de l'occupation israélienne et les humiliations quotidiennes infligées aux Palestiniens. Le second est né d'une accumulation de tribulations, de rencontres extrêmes et de dépassement de soi qui ont progressivement façonné ma perception du monde.

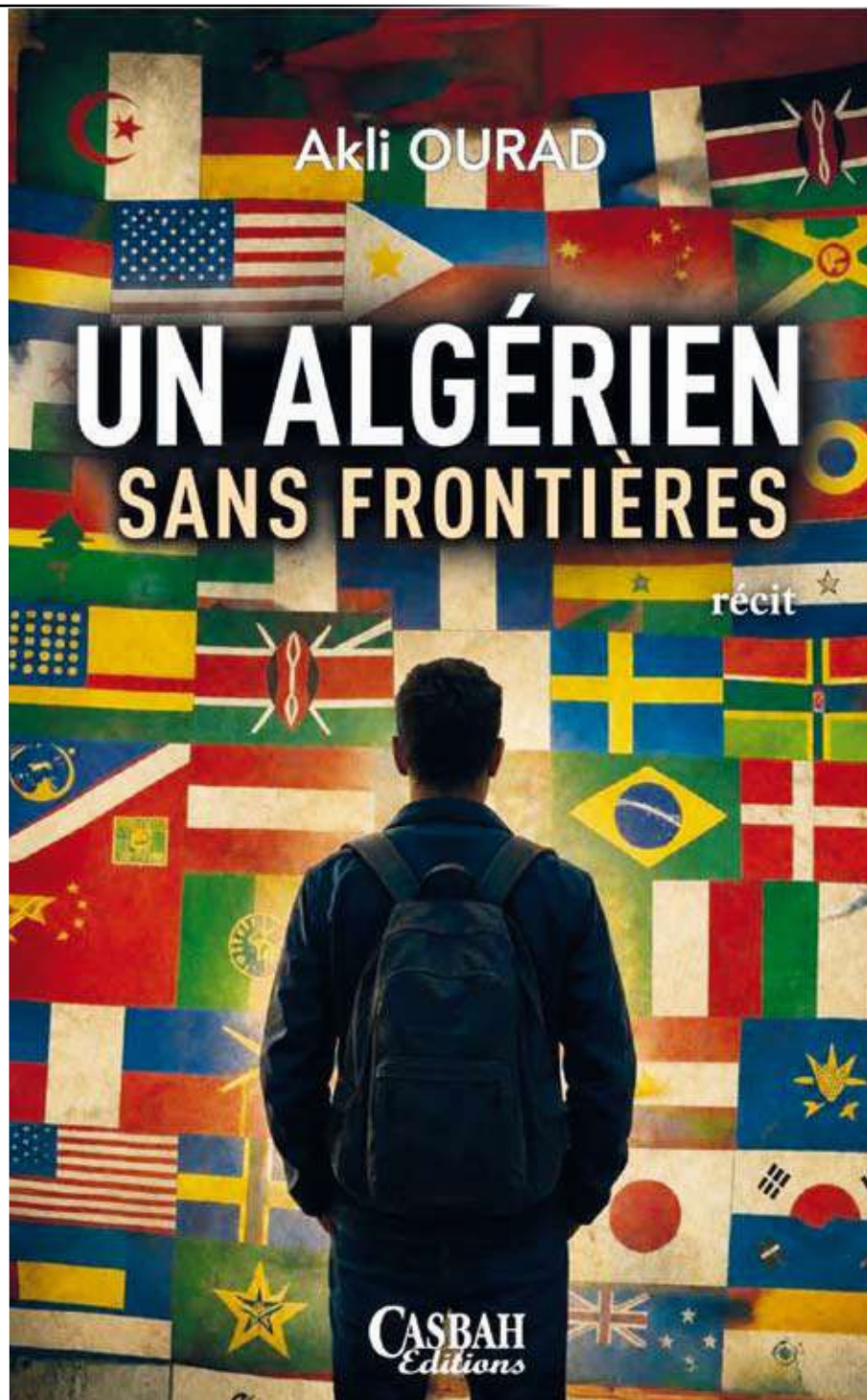
Ce qui relie les deux, c'est surtout mon refus de rester indifférent devant l'injustice et ma conviction que la dignité humaine ne devrait jamais dépendre de la nationalité, de la religion ou de la condition sociale.

Il existe aussi un autre lien, plus intime. Je suis un Algérien dont l'histoire personnelle est profondément marquée par la colonisation et la lutte pour l'indépendance. Cette mémoire m'accompagne partout. Elle influence inévitablement mon regard sur les peuples que je rencontre et sur les injustices dont je suis témoin.

Finalement, ces deux ouvrages racontent, chacun à sa manière, ma rencontre avec l'Autre, avec l'humanité. Loin d'être une autobiographie ou une carte postale du monde, ce livre relate les tribulations invraisemblables auxquelles j'ai été confronté à travers le monde.

Vous vous intéressez à la condition humaine à travers vos écrits. Comment cette préoccupation se retrouve-t-elle dans votre nouveau livre ?

Contraint de quitter l'Algérie au début des années 1990, Akli Ourad a parcouru quatre continents au gré de son métier d'ingénieur routier. Dans son nouveau livre, *Un Algérien sans frontières*, présenté au Salon international du livre d'Alger (SILA), il raconte les épreuves, les rencontres et les découvertes qui ont marqué son parcours. Dans cet entretien accordé à L'Express, il revient sur cette aventure humaine, son regard sur les autres peuples et la place du livre auprès des jeunes Algériens.



Je n'ai jamais voyagé dans le seul but de collectionner les photos de paysages, les selfies devant les monuments ou les tampons sur mon passeport. Mon métier m'a souvent conduit loin des circuits touristiques, dans les anciennes zones de guerres au contact direct des populations et de leurs conditions de vie. Je travaille dans l'aide au développement des pays souvent meurtris comme c'était le cas en Palestine.

Au Bangladesh, au Mali, au Myanmar, en Afrique australe ou ailleurs, j'ai découvert des réalités humaines qui m'ont parfois profondément bouleversé. J'ai été confronté à la pauvreté, aux inégalités, à la corruption, à l'arbitraire du pouvoir, mais aussi à une générosité et à une solidarité extraordinaire chez des personnes qui possédaient parfois si peu.

Ce qui m'a toujours intéressé, c'est l'être humain derrière les statistiques. Derrière une route, il y a des villages, des travailleurs, des familles, des vies qui peuvent être transformées par quelques kilomètres de bitume.

Mon métier consistait à améliorer la mobilité des hommes et des marchandises. Mes voyages

m'ont appris que la mobilité des idées, des cultures et des consciences est tout aussi essentielle.

Comme le souligne si justement mon ami Ihsane El Kadi dans sa préface, le voyage est aussi une forme d'introspection. En allant à la rencontre des autres, on finit souvent par mieux comprendre ce que l'on est soi-même.

Et c'est peut-être cela, au fond, le véritable sens du titre *Un Algérien sans frontières*. Je n'ai jamais cessé d'être Algérien, mais j'ai appris que l'on pouvait appartenir à son pays tout en se sentant profondément concerné par le destin des autres peuples.

Le SILA est un rendez-vous important pour les écrivains et les lecteurs. Qu'attendez-vous de cette rencontre avec le public algérien ?

D'abord, le plaisir immense de retrouver mes lectrices et mes lecteurs dans mon propre pays. Après avoir passé une grande partie de ma vie à parcourir le monde, il y a quelque chose de parti-



culièrement émouvant à revenir à Alger pour présenter un livre qui raconte précisément ce long voyage en dehors du pays natal.

Le SILA est aussi pour moi l'occasion de retrouver des amis écrivains, journalistes et éditeurs, mais surtout de rencontrer des lectrices et lecteurs que je ne connais parfois qu'à travers leurs commentaires et nos échanges sur les réseaux sociaux.

J'attends beaucoup de ces rencontres, notamment les réactions spontanées des lecteurs. J'aimerais savoir ce qui les a amusés, surpris, touchés ou même contrariés dans mon récit. Je ne cherche pas uniquement des compliments. Une lectrice ou un lecteur qui me contredit ou m'interroge sur un passage peut m'apporter autant que ceux qui me félicitent.

Je suis également heureux de retrouver ma place parmi les auteurs de Casbah Éditions, une maison qui m'a fait confiance pour la deuxième fois. Enfin, j'aimerais que ce livre donne aux jeunes Algériens l'envie de découvrir le monde, de regarder vers le sud, l'orient et les terres lointaines et pas seulement vers la vieille Europe, d'apprendre les langues, de rencontrer d'autres cultures et de croire en leurs capacités. Les frontières géographiques existent, bien entendu, mais elles ne doivent pas devenir des frontières intellectuelles.

Selon vous, quelle place le livre occupe-t-il aujourd'hui dans la société algérienne, notamment auprès des jeunes ?

Je me garderais bien de dresser un diagnostic définitif sur les habitudes de lecture des Algériens. Mais je refuse le discours pessimiste selon lequel les jeunes ne liraient plus. Je crois plutôt que les façons de lire, de s'informer et d'accéder à la connaissance ont profondément changé.

Les jeunes vivent aujourd'hui dans un univers dominé par les écrans, les réseaux sociaux et l'immédiateté de l'information. Le livre doit trouver sa place dans cet environnement, non pas en s'opposant systématiquement aux nouvelles technologies, mais en offrant ce qu'elles ne permettent pas toujours à savoir le temps de la réflexion, de la profondeur et de la nuance.

Je pense également que nous devons faire davantage confiance à la curiosité de notre jeunesse. Les jeunes Algériens ont soif de comprendre le monde, de découvrir d'autres expériences et de se projeter au-delà de leur environnement immédiat. Encore faut-il leur donner accès à des livres qui les intéressent, à des prix abordables, et encourager la lecture dès l'école.

Le SILA joue à cet égard un rôle important, mais la promotion de la lecture ne peut pas se limiter à quelques jours de salon. Elle doit se poursuivre toute l'année, dans les écoles, les bibliothèques, les universités et les librairies de toutes les régions du pays.

J'aimerais aussi, voire davantage de récits d'expériences vécues par des Algériens, ici et ailleurs. Notre pays regorge de parcours humains extraordinaires qui mériteraient d'être racontés. Si mon livre peut donner à quelques jeunes l'envie de lire, de voyager, d'apprendre ou, pourquoi pas, de raconter un jour leur propre histoire, j'en serai particulièrement heureux.

Car le livre reste, à mes yeux, l'un des rares moyens de parcourir le monde sans demander de visa ni d'allocation- devise à personne.

Frédéric Beigbeder



A group of men in suits are seated around a long conference table, engaged in a meeting. A flag is visible in the background.

nisation. Membre du Conseil exécutif, elle réaffirme ainsi son attachement aux objectifs humanitaires de l'OIPC et son soutien aux initiatives visant à renforcer ses capacités face à des défis de plus en plus pressants, qu'il s'agisse de catastrophes naturelles, de risques technologiques ou de crises humanitaires multiples.

Ce rendez-vous genevois offre également

Ce rendez-vous genevois offre également

une précieuse occasion d'échange entre États membres. Le partage d'expériences et d'expertises, la coordination des efforts et la coopération dans la prévention des risques comme dans la gestion des catastrophes sont au cœur des discussions. Un objectif ultime, partagé par tous, celui de mieux protéger les vies humaines et les biens, partout où ils sont menacés. ■